



Portrait des populations arabes au Canada :

diversité et résultats
socioéconomiques 

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Date de diffusion : le 30 octobre 2025
Date de correction : le 4 décembre 2025

N° au catalogue 89-657-X2025005
ISSN 2371-5014
ISBN 978-0-660-77750-4

Le 4 décembre 2025, la proportion de personnes arabes ayant des origines ethniques ou culturelles palestiniennes qui étaient chrétiennes a été corrigée de 24.9% à 14.9%, dans la section sur les populations arabes de la diaspora régionale.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Note aux lecteurs

Sources des données

La présente analyse a été réalisée principalement à l'aide des données du Recensement de la population de 2021 (questionnaire détaillé). Les données des années antérieures du questionnaire détaillé du Recensement de la population (de 2001 à 2016) et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 ainsi que de l'Enquête sociale générale – Identité sociale de 2020 ont également été utilisées.

En 2021 et en 2016, un échantillon de 25 % des ménages canadiens a reçu le questionnaire détaillé du recensement, alors que tous les autres ménages ont reçu le questionnaire abrégé. En 2011, 33 % des répondants ont reçu le questionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages, à participation volontaire; en 2006 et en 2001, 20 % ont reçu le questionnaire détaillé du recensement.

Le questionnaire détaillé porte sur la population vivant dans des ménages privés (c'est-à-dire qu'il exclut les personnes vivant dans des logements collectifs, comme les établissements de soins infirmiers, les maisons de chambres, les bases militaires ou les prisons). La population cible du portrait lors de l'utilisation des données du recensement était la population des ménages privés dans les logements privés occupés, ce qui signifie que le portrait excluait également les personnes qui vivaient à l'extérieur du Canada dans le cadre d'affectations gouvernementales, militaires ou diplomatiques.

Le questionnaire détaillé du recensement comprend les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation), les résidents permanents et les résidents non permanents ainsi que les membres de leur famille qui vivent avec eux au Canada. Les résidents non permanents sont les personnes qui détiennent un permis de travail ou d'études, ou qui demandent le statut de réfugié (les demandeurs d'asile, les personnes protégées et les groupes apparentés).

Les résidents étrangers, comme les représentants de gouvernements étrangers affectés à une ambassade, à un haut-commissariat ou à une autre mission diplomatique au Canada et les résidents d'un autre pays qui sont en visite temporaire au Canada ne sont pas dénombrés dans le cadre du recensement.

L'Enquête sociale générale – Identité sociale de 2020 portait sur les personnes qui ne vivaient pas en établissement (c.-à-d. les personnes dans des ménages privés dans des logements privés occupés) âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des résidents des territoires et des réserves des Premières Nations.

Méthodes

Ce portrait fournit une analyse descriptive des caractéristiques des populations arabes du Canada.

Définitions

Pour les termes qui ne sont pas définis ici, veuillez consulter le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.

Afrique du Nord : Celle-ci est composée de l'Égypte, du Soudan, de la Libye, de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc et du Sahara occidental. Cela correspond à la [Classification type des pays et des zones d'intérêt 2019 – Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales](#), qui a été utilisée pour classer le lieu de naissance et le lieu de naissance des parents dans le Recensement de la population de 2021.

Afrique subsaharienne : Dans le présent portrait, cela fait référence à l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Sud, conformément à la [Classification type des pays et des zones d'intérêt 2019 – Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales](#).

Année d'immigration : Il s'agit de l'année au cours de laquelle une personne a obtenu la résidence permanente au Canada. Elle peut être différente de l'année de son arrivée au Canada.

Asie du Sud-Ouest : Dans le présent portrait, l'Asie du Sud-Ouest comprend les pays suivants : le Liban, la Syrie, l'Iraq, la péninsule Arabique (le Koweït, Bahreïn, le Qatar, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, Oman et le Yémen), la Jordanie, Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza.

Asie du Sud-Ouest et Afrique du Nord : Dans le présent portrait, l'Asie du Sud-Ouest et l'Afrique du Nord englobent les pays suivants : le Liban, la Syrie, l'Iraq, la péninsule Arabique (comprenant le Koweït, Bahreïn, le Qatar, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, Oman et le Yémen), ainsi que la Jordanie, Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza, l'Égypte, le Soudan, la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et le Sahara occidental.

Cisjordanie et bande de Gaza : Il s'agit des territoires mentionnés dans la Déclaration de principes, signée par Israël et l'Organisation de libération de la Palestine en 1993. Cela comprend la réponse « Palestine ». Cette terminologie est conforme à la [Classification type des pays et des zones d'intérêt 2019 – Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales](#), qui a été utilisée pour classer le lieu de naissance et le lieu de naissance des parents dans le Recensement de la population de 2021.

Genre : Ce terme fait référence à l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire (une personne qui n'est pas exclusivement homme ni femme) et comprend les concepts suivants :

- l'identité de genre, qui correspond au genre qu'une personne ressent intimement et individuellement;
- l'expression de genre, qui désigne la manière dont une personne présente son genre au moyen de son langage corporel, de ses choix esthétiques ou d'accessoires (p. ex. les vêtements, la coiffure et le maquillage) qui peuvent avoir été traditionnellement associés à un genre particulier, et ce, sans égard à son identité de genre.

Le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance et de la mention qui figure sur ses pièces d'identité ou documents juridiques actuels tels que son certificat de naissance, son passeport ou son permis de conduire. Le genre d'une personne peut changer au fil du temps. Certaines personnes peuvent ne pas s'identifier à un genre en particulier.

La variable « sexe » des années de recensement antérieures à 2021 et la variable « genre » à deux catégories du Recensement de 2021 sont combinées dans cette analyse pour faire des comparaisons historiques. Bien que le sexe et le genre renvoient à deux concepts différents, l'introduction du genre en 2021 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur l'analyse des données et la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire. Pour obtenir plus de renseignements sur les changements apportés aux concepts au fil du temps, veuillez consulter le [Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021](#).

Étant donné que la taille de la population non binaire est petite, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes comprises dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre. Sauf indication contraire, la catégorie « hommes » comprend les hommes, les garçons et certaines personnes non binaires, tandis que la catégorie « femmes » comprend les femmes, les filles et certaines personnes non binaires.

Immigrant : Ce terme désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou un résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Dans le Recensement de la population de 2021, le terme « immigrant » comprend les immigrants qui ont été admis au Canada le 11 mai 2021 ou avant.

Immigrant économique : Ce terme désigne un immigrant qui a été sélectionné pour sa capacité à contribuer à l'économie canadienne grâce à sa capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer son propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre.

Immigrant parrainé par la famille : Ce terme désigne un immigrant qui a été parrainé par un citoyen canadien ou un résident permanent et qui a reçu le statut de résident permanent en raison de son lien, soit comme conjoint, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre lien de parenté avec ce parrain. Les termes « catégorie de la famille » ou « réunification familiale » sont parfois utilisés pour désigner cette catégorie.

Lieu de naissance : Ce terme désigne le nom de l'emplacement géographique (dans le présent portrait, le pays ou la zone d'intérêt) où la personne est née. L'emplacement géographique est défini selon les limites géographiques en vigueur au moment de la collecte de données, et non pas les limites géographiques au moment de la naissance.

Lieu des études : Ce terme désigne le pays de l'établissement d'enseignement où une personne a obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade. Il s'agit du lieu où se trouve l'établissement d'enseignement ayant décerné le certificat, le diplôme ou le grade, et non du lieu où se trouvait la personne lorsqu'elle l'a obtenu ou lorsqu'elle fréquentait l'établissement.

Maghreb : Dans le présent portrait, le Maghreb désigne la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et le Sahara occidental.

Né au Canada : Dans le présent portrait, ce terme désigne les personnes nées au Canada, quel que soit leur statut d'immigrant. Certains non-immigrants sont nés à l'extérieur du Canada (par exemple les enfants de citoyens canadiens qui vivaient à l'étranger ou étaient en voyage lorsque leur enfant est né) et un petit nombre d'immigrants sont nés au Canada (par exemple les enfants de membres du personnel diplomatique étranger).

Niveau de scolarité : Le « niveau de scolarité » et le « plus haut niveau de scolarité » désignent le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès, selon la classification du [plus haut certificat, diplôme ou grade](#). La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, diplôme d'une école de métiers, diplôme collégial ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant aux titres scolaires en question.

Origine ethnique ou culturelle : Ce terme désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de la personne. Les ancêtres peuvent avoir des origines autochtones, des origines qui font référence à différents pays ou d'autres origines qui peuvent ne pas référer à un pays. Souvent désignées comme les « racines » ancestrales, les origines ethniques ou culturelles d'une personne ne doivent pas être confondues avec la citoyenneté, la nationalité, la langue ou le lieu de naissance.

Péninsule Arabique : Dans le présent portrait, la péninsule Arabique comprend le Koweït, Bahreïn, le Qatar, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, Oman et le Yémen.

Populations arabes : Dans le présent portrait, les populations arabes sont définies comme les personnes qui ont répondu « Arabe » à la question sur le groupe de population; une réponse écrite qui a été considérée comme correspondant à « Arabe » uniquement, comme « Égyptien » ou « Jordanien »; les deux éléments susmentionnés; ou « Arabe » et « Blanc ». L'inclusion des personnes ayant répondu « Arabe » et « Blanc » diffère de la définition normalisée de la population arabe de la variable « minorité visible ». Cette inclusion est utilisée dans ce portrait à des fins d'uniformité afin de se conformer aux méthodes employées pour les autres groupes racisés de cette série de portraits (par exemple les populations sud-asiatiques, chinoises, noires et philippines) et de mieux refléter les caractéristiques des populations arabes au Canada. (Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la section « Population d'intérêt ».)

La définition des populations arabes exclut les 2 815 personnes arabes (données de 2021) qui ont répondu à la question sur le groupe de population en combinant « Arabe », « Blanc » et certaines réponses écrites. Cette population ne peut pas être identifiée de façon comparable d'un cycle de recensement à l'autre.

La définition des populations arabes exclut également les 45 065 personnes qui ont déclaré à la fois être arabes et appartenir à un ou plusieurs autres groupes racisés (y compris celles qui ont déclaré être arabes en plus de fournir une réponse écrite qui n'était pas associée uniquement à « Arabe », comme les réponses « Moyen-Orient » ou « Kurde »). Cette population ne peut pas être identifiée de façon comparable d'un cycle de recensement à l'autre. Des renseignements sur ces populations figurent dans un encadré du présent portrait.

Population non racisée et non autochtone : Dans le présent portrait, la population non racisée et non autochtone est définie comme les personnes n'ayant pas été classées dans la catégorie des minorités visibles au moyen de la variable « minorité visible »; n'ayant pas été classées dans la catégorie « Blanc et Arabe », « Blanc et Latino-Américain » ou « Blanc et Asiatique occidentale » à l'aide de la variable « groupe de population »; et n'ayant pas déclaré être membres des Premières Nations, des Métis ou des Inuit dans la question sur l'identité autochtone. Contrairement à la définition normalisée, elle exclut les personnes ayant déclaré être à la fois « arabes et blanches », à la fois « latino-américaines et blanches » ou à la fois « asiatiques occidentales et blanches. Pour obtenir plus de renseignements sur les variables « minorité visible » et « groupe de population », veuillez consulter le [Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021](#).

Populations racisées : Dans le présent portrait, les « populations racisées » ou les « groupes racisés » sont définis comme les personnes classées dans la catégorie « Minorités visibles » (« Sud-Asiatique », « Chinois », « Noir », « Philippin », « Latino-Américain », « Arabe », « Asiatique du Sud-Est », « Asiatique occidentale », « Coréen », « Japonais », « Minorités visibles multiples » et « Minorité visible, non inclus ailleurs ») selon la variable « minorité visible » ainsi que celles classées comme « Blanc et Arabe », « Blanc et Latino-Américain » ou « Blanc et Asiatique occidentale » selon la variable « groupe de population ». L'inclusion des populations « blanches et arabes », « blanches et latino-américaines » ou « blanches et asiatiques occidentales » au sein des populations racisées s'écarte du concept normalisé des populations racisées. Dans cette analyse, les populations racisées excluent les répondants autochtones. Pour obtenir plus de renseignements sur la dérivation des populations racisées, veuillez consulter le [Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021](#).

Principal domaine d'études : Ce terme désigne la principale discipline ou le principal domaine dans lequel la personne a fait ses études ou reçu sa formation et a obtenu son plus haut certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires, selon la [Classification des programmes d'enseignement Canada 2021](#).

Profession : Ce terme réfère au genre de travail exécuté dans le cadre d'un emploi, un emploi étant l'ensemble des tâches exécutées par un travailleur ou une travailleuse dans le cadre de ses fonctions. Une profession se définit comme un ensemble d'emplois suffisamment analogues sur le plan du travail exécuté. Dans le Recensement de la population de 2021, les professions sont classées selon la [Classification nationale des professions 2021](#).

Réfugié : Ce terme désigne un immigrant ayant obtenu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans son pays d'origine.

Religion : Ce terme réfère à l'association ou à l'appartenance autodéclarée d'une personne à une confession, un groupe, un organisme, ou à un autre système de croyances ou communauté religieuse. La religion ne se limite pas à l'appartenance officielle à une organisation ou à un groupe religieux. Dans le cas des bébés ou des enfants, la religion réfère à la confession ou le groupe religieux précis, le cas échéant, dans lequel ils sont élevés.

Statut de génération : Ce terme indique si la personne ou les parents de la personne sont nés au Canada ou non.

- Le terme « première génération » comprend les personnes nées à l'extérieur du Canada.
- Le terme « deuxième génération » comprend les personnes nées au Canada dont au moins un parent est né à l'extérieur du Canada.
- Le terme « troisième génération ou plus » comprend les personnes nées au Canada dont tous les parents sont nés au Canada.

Taux de chômage : Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, genre, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes dans ce groupe qui étaient en chômage pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe. Il s'applique à la population âgée de 15 ans et plus. La population en chômage comprend les personnes qui, durant la période de référence susmentionnée, n'avaient pas de travail, mais en avaient cherché un au cours des quatre dernières semaines se terminant avec la période de référence et étaient disponibles pour travailler; avaient été mises à pied temporairement à cause de la conjoncture économique et étaient disponibles pour travailler; ou étaient sans travail, devaient commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant la période de référence et étaient disponibles pour travailler. La population active désigne les personnes qui étaient soit occupées, soit en chômage.

Taux d'emploi : Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, genre, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, exprimé en pourcentage de la population totale dans ce groupe. Il s'applique à la population âgée de 15 ans et plus. La population occupée comprend les personnes qui avaient un travail rémunéré en tant qu'employés ou travailleurs autonomes, qui faisaient un travail non rémunéré contribuant directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui, ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, ou à la suite d'un conflit de travail.

Table des matières

Note aux lecteurs	3
Introduction.....	9
Bref historique des personnes arabes au Canada.....	9
Population d'intérêt.....	11
Sommaire	12
Section 1 : Démographie, géographie et immigration	13
Section 2 : Diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique	21
Section 3 : Scolarité et inclusion économique.....	29
Section 4 : Inclusion sociale et logement	43
Conclusion	48
Références	50

Portrait des populations arabes au Canada : diversité et résultats socioéconomiques

par Katherine Wall

Introduction

La présente publication, intitulée *Portrait des populations arabes au Canada : diversité et résultats socioéconomiques*, fait partie d'une série de portraits réalisée par Statistique Canada pour appuyer les initiatives dans le cadre de la [Stratégie canadienne de lutte contre le racisme](#), qui vise à lutter contre le racisme et la discrimination envers les groupes racisés et les Autochtones¹. Cet article analytique s'harmonise avec le [Plan d'action sur les données désagrégées](#), une approche pangouvernementale dirigée par Statistique Canada qui vise à améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion de données représentatives des divers groupes de population au Canada. Les sujets explorés dans ce portrait ont été façonnés par des consultations informelles et des échanges avec des groupes communautaires arabes ainsi qu'avec des spécialistes universitaires partout au Canada. La principale source de données utilisée est le Recensement de la population ainsi que certaines données de l'Enquête sociale générale – Identité sociale de 2020.

Les objectifs de ce portrait sont, premièrement, de comprendre comment le vaste éventail d'antécédents en matière d'immigration et de pays d'origine est lié à la croissance, à la répartition géographique et aux caractéristiques socioculturelles des populations arabes² au Canada, et deuxièmement, de décrire leurs résultats socioéconomiques ainsi que les défis et les obstacles auxquels ces populations font face relativement à des facteurs comme la scolarité, l'emploi, les professions, le revenu, le logement et la discrimination. Les portraits constituent de premières étapes importantes pour façonner les décisions en matière d'élaboration de politiques inclusives, guidant le processus depuis la conception initiale jusqu'à la mise en œuvre efficace.

Une approche intersectionnelle est utilisée pour explorer les relations entre de multiples mesures de la diversité (par exemple le lieu de naissance, les origines ethniques et culturelles, la période d'immigration, la religion). Le fait d'obtenir des renseignements quant à la diversité de ces populations croissantes représente une étape importante pour comprendre leurs caractéristiques et leurs expériences particulières. Cette compréhension des différences entre les groupes peut orienter les programmes et les services destinés aux populations arabes au Canada et souligner leurs contributions au pays.

Bref historique des personnes arabes au Canada

Le terme « arabe » n'a pas été utilisé dans les données du recensement pendant une grande partie de la période examinée dans ce survol historique; ce dernier s'appuie donc sur d'autres termes utilisés pour désigner les origines ethniques ou culturelles ainsi que sur les lieux de naissance en Asie du Sud-Ouest et en Afrique du Nord. Ces régions sont utilisées, car, selon les données du Recensement de 2021, elles étaient le lieu de naissance de près de 95 % des personnes arabes qui sont nées à l'extérieur du Canada. Dans les recensements précédents, les immigrants originaires de ces régions ne se seraient pas nécessairement tous identifiés comme des personnes arabes, même s'ils provenaient de pays à prédominance arabe.

L'immigration de l'Asie du Sud-Ouest au Canada a commencé dans les années 1880. Le gouvernement canadien a classé ces immigrants dans la catégorie « Syriens », mais la plupart venaient de la région qui est aujourd'hui le Liban et qui, à l'époque, faisait partie de l'Empire ottoman (Abu-Laban, 1992). Le premier immigrant enregistré de cette région au Canada était Abraham Bounadere, qui est arrivé à Montréal en 1882 (Abu-Laban, 1992). L'immigration en provenance de cette région a augmenté tout au long des années 1880, 1890, et de la première

1. Cette série de portraits sur les groupes racisés a été financée par le ministère du Patrimoine canadien, gouvernement du Canada.

2. Dans le présent portrait, les termes « population arabe », « populations arabes » et « personnes arabes » sont utilisés de façon interchangeable pour désigner les personnes arabes au Canada. Dans la présente publication, la marque du pluriel est souvent utilisée pour le groupe de population arabe (par exemple « les populations arabes ») en reconnaissance de la pluralité des origines ethniques, des nationalités et des groupes géographiques que ce groupe englobe.

décennie des années 1900, parallèlement à l'immigration croissante au Canada en provenance d'autres régions, comme l'Europe de l'Est. Ces immigrants étaient principalement chrétiens. Bon nombre d'entre eux étaient de jeunes hommes célibataires à la recherche de possibilités économiques (Abu-Laban, 1992; Asal, 2020; Hennebry et Amery, 2013; Tabar, 2010).

Au cours des années suivantes, la croissance de la population asiatique du Sud-Ouest au Canada a ralenti en raison de restrictions directes et indirectes imposées à l'immigration. Par exemple, la modification apportée à la *Loi sur l'immigration* en vertu du Règlement sur le voyage continu de 1908 interdisait l'entrée sur le territoire à tout immigrant qui n'arrivait pas au Canada dans le cadre d'un voyage continu à partir du pays dont il était citoyen. Au même moment, le gouvernement a interdit aux compagnies de navires à vapeur d'offrir des voyages directs vers le Canada en provenance d'Asie du Sud ou du Japon (Mawani, 2017). La combinaison de cette réglementation et de l'absence de voyages océaniques directs vers le Canada en provenance d'une grande partie de l'Asie a largement empêché l'immigration asiatique à partir de nombreuses régions (Mawani, 2017). Une autre restriction à l'immigration comprenait le décret en conseil PC 926 de 1910 qui exigeait que tous les immigrants « asiatiques » aient en leur possession 200 \$ à leur arrivée pour être autorisés à entrer au pays (Abu-Laban, 1992; Mawani, 2017). Pour mettre les choses en contexte, à l'époque, cela représentait l'équivalent d'une année de salaire pour un travailleur agricole au Canada (Statistique Canada, 1907), ce qui constituait un obstacle à l'immigration (Abu-Laban, 1992). L'immigration en provenance d'Asie du Sud-Ouest a essentiellement cessé jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale (Abu-Laban, 1992; Statistique Canada, 1951, 1961 et 1971). La croissance de la population asiatique du Sud-Ouest au Canada au cours de cette période était en grande partie attribuable aux descendants des personnes qui avaient immigré plus tôt.

Dans les années 1950, certaines formes de parrainage familial étaient les principales voies d'immigration en provenance d'Asie du Sud-Ouest ou d'Afrique du Nord (Hennebry et Amery, 2013; Kelley et Trebilcock, 1998). La suppression des restrictions à l'immigration fondées sur la race et la nationalité au cours des années 1960 et leur remplacement par une immigration reposant sur un système de points mettant l'accent sur le niveau de scolarité et les compétences (Chui, Tran et Flanders, 2005) ont permis à un plus grand nombre de personnes arabes d'immigrer. À cette époque, les principaux pays d'origine des immigrants arabes étaient l'Égypte et le Liban³ (Asal, 2020; Statistique Canada, 1971 et 1981), et la majorité de ces immigrants étaient chrétiens (Asal, 2020).

L'immigration libanaise au Canada s'est de nouveau accrue pendant la guerre civile libanaise (de 1975 à 1990), particulièrement au début et à la fin de la guerre. À partir des années 1990, les immigrants arabes au Canada provenaient d'un plus grand nombre de pays et étaient plus susceptibles d'être musulmans. Une tendance importante, particulièrement au cours de la première décennie des années 2000, a été l'augmentation de l'immigration musulmane arabe en provenance des pays d'Afrique du Nord que sont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie — tous colonisés par la France — vers le Québec (Rothermund, 2006). L'événement majeur le plus récent en matière d'immigration arabe au Canada a été l'admission de réfugiés syriens fuyant le conflit en Syrie, en particulier de 2016 à 2019, le plus haut sommet d'admissions ayant été atteint en 2016⁴.

3. Le Canada a également connu une immigration importante d'Israéliens juifs et de Marocains juifs dans les années 1960 (Statistique Canada, 1971 et 1981). Plus de 90 % des juifs au Canada nés en Israël ou au Maroc n'ont pas déclaré être arabes dans le Recensement de 2021.

4. Tous les renseignements mentionnés dans ce paragraphe sont fondés sur les données du Recensement de la population de 2021.

Population d'intérêt

Dans le présent portrait, les populations arabes ont été définies et mesurées à l'aide de la question sur le groupe de population dans le cadre du Recensement de la population. Depuis le Recensement de 2001, « Arabe » fait partie des groupes de population énumérés dans le questionnaire du recensement, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et à ses règlements. Les répondants peuvent indiquer un ou plusieurs groupes de population, ou préciser un autre groupe⁵.

Le présent portrait comprend les répondants qui ont sélectionné uniquement la catégorie « Arabe » ou qui ont fourni une réponse écrite correspondant à cette catégorie (comme « Égyptien », « Jordanien », « Palestinien » ou « Saoudien »), ou les deux, ainsi que ceux qui ont indiqué à la fois les catégories « Arabe » et « Blanc ». L'inclusion des personnes ayant sélectionné à la fois « Arabe » et « Blanc » s'écarte de la [définition et des méthodes normalisées](#) utilisées conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*⁶. Cette inclusion a été effectuée de façon à être cohérente avec les méthodes utilisées pour d'autres groupes racisés dans cette série de portraits (par exemple les populations sud-asiatiques, chinoises, noires et philippines) et à mieux refléter les caractéristiques des populations arabes au Canada. Par exemple, en 2021, plus de la moitié des personnes arabes nées au Canada dont au moins un parent est né au Canada ont déclaré être à la fois arabes et blanches. L'inclusion des personnes ayant sélectionné à la fois « Arabe » et « Blanc » fait augmenter la taille des populations arabes en 2021, passant de près de 700 000 personnes à quelque 800 000 personnes⁷. En 2001, la taille des populations arabes s'est accrue, passant d'environ 195 000 personnes à près de 233 000 personnes. Pour cette raison, les statistiques présentées dans ce portrait différeront de celles figurant dans d'autres publications de Statistique Canada et dans les tableaux de données du Recensement de 2021. Conformément à cette méthodologie, lorsqu'on fait référence à d'autres groupes de population dans le présent portrait, les personnes ayant sélectionné à la fois « Latino-Américain » et « Blanc » sont considérées comme des personnes latino-américaines, et les personnes ayant sélectionné à la fois « Asiatique occidentale » et « Blanc » sont considérées comme des personnes asiatiques occidentales.

La population non racisée et non autochtone est définie comme les personnes n'ayant pas été classées dans la catégorie « Minorités visibles » au moyen de la variable « minorité visible »; n'ayant pas été classées dans la catégorie « Blanc et Arabe », « Blanc et Latino-Américain » ou « Blanc et Asiatique occidentale » à l'aide de la variable « groupe de population »; et n'ayant pas déclaré être membres des Premières Nations, des Métis ou des Inuit à la question sur l'identité autochtone.

Des renseignements sur les populations qui ont déclaré être arabes en plus d'appartenir à un ou plusieurs autres groupes racisés sont fournis dans un encadré. Ces populations ne font pas partie de la population d'intérêt analysée dans le présent portrait, puisqu'elles ne peuvent pas être identifiées de façon comparable d'un cycle de recensement à l'autre. Cette approche est conforme à la méthodologie utilisée dans le reste de la série de portraits. Selon le Recensement de 2021, le Canada comptait 45 065 personnes arabes qui étaient à la fois arabes et appartenaient à un autre groupe racisé, ce qui représente 5,4 % de l'ensemble des personnes arabes au Canada.

Les principaux lieux de naissance à l'extérieur du Canada analysés dans ce portrait se trouvent en Asie du Sud-Ouest et en Afrique du Nord, soit la région illustrée sur la carte ci-dessous. Dans le présent portrait, l'Asie du Sud-Ouest⁸ est composée du Liban, de la Syrie, de l'Iraq, de la péninsule Arabique (le Koweït, Bahreïn, le Qatar, les

Cette question permet de recueillir des données conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, sa réglementation et ses directives, pour appuyer les programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

25 Cette personne est-elle un :

Cochez « X » plus d'un cercle ou précisez, s'il y a lieu.

- ☐ Blanc
- ☐ Sud-Asiatique (p. ex. Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais)
- ☐ Chinois
- ☐ Noir
- ☐ Philippin
- ☐ Arabe
- ☐ Latino-Américain
- ☐ Asiatique du Sud-Est (p. ex. Vietnamien, Cambodgien, Laotien, Thaïlandais)
- ☐ Asiatique occidental (p. ex. Iranien, Afghan)
- ☐ Coréen
- ☐ Japonais

Autre groupe — précisez :

Source : Statistique Canada, questionnaire 2A-L du Recensement de la population de 2021.

5. Pour obtenir plus de renseignements sur la question du groupe de population et sa dérivation, veuillez consulter le [Guide de référence sur les minorités visibles et le groupe de population, Recensement de la population, 2021](#).

6. Statistique Canada continuera d'envisager d'autres façons de mesurer divers groupes de population.

7. La définition des populations arabes exclut les 2 815 personnes arabes qui ont répondu à la question sur le groupe de population en combinant « Arabe », Blanc » et certaines réponses écrites, et qui ont été classées comme n'appartenant pas à une minorité visible dans la variable « minorités visible ». Ce groupe a été inclus dans la population non racisée et non autochtone. Cela était nécessaire pour assurer la comparabilité avec les recensements précédents.

8. Le terme « Asie du Sud-Ouest » est utilisé au lieu de « Moyen-Orient », car il est plus neutre sur le plan géographique. Au cours de consultations avec des groupes communautaires et universitaires et d'autres ministères, de nombreux participants se sont opposés à l'utilisation du terme « Moyen-Orient », jugé comme un concept vague et défini en fonction de son emplacement par rapport à l'Europe plutôt que de plein droit.

Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, Oman et le Yémen), de la Jordanie, d'Israël, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza⁹. L'Afrique du Nord est composée de l'Égypte, du Soudan et du Maghreb (la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et le Sahara occidental)^{10,11}. Près de 95 % des personnes arabes nées à l'extérieur du Canada étaient nées en Asie du Sud-Ouest et en Afrique du Nord.

Carte 1

Géographie de l'Asie du Sud-Ouest et de l'Afrique du Nord



Note : Affaires mondiales Canada a fourni des conseils et a examiné la représentation des frontières internationales et d'autres éléments de la frontière sur la carte. À noter que la représentation de frontières politiques sur la carte ne reflète pas nécessairement la position du gouvernement du Canada sur toutes les questions internationales de reconnaissance, de souveraineté ou de juridiction.

Source : Ressources naturelles Canada, Série de cartes de référence, l'Atlas du Canada, MCR 0046, 2021.

Sommaire

- Les populations arabes au Canada ont plus que triplé de 2001 à 2021, atteignant 795 665 personnes, soit 2,2 % de la population canadienne. Selon les plus récentes projections démographiques, d'ici 2041, les populations arabes au Canada pourraient compter de 1,4 million à 1,9 million de personnes, ce qui constituerait de 3,1 % à 3,6 % de la population canadienne¹².
- En 2021, environ 3 personnes arabes sur 10 au Canada sont nées au Canada, tandis que presque toutes les autres sont nées en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord.
- Alors que la majorité des personnes au Canada qui sont nées en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord étaient arabes, 3 personnes sur 10 n'étaient pas arabes.
- De 2001 à 2021, les pays de naissance des personnes arabes nées à l'extérieur du Canada sont devenus plus variés. La proportion de personnes arabes qui sont nées au Liban a diminué de moitié, alors que celle des personnes arabes nées dans des pays comme la Syrie, l'Algérie et le Maroc a augmenté.
-

9. La Cisjordanie et la bande de Gaza désignent les territoires mentionnés dans la Déclaration de principes, signée par Israël et l'Organisation de libération de la Palestine en 1993. Cela comprend la réponse « Palestine ». La terminologie suit la [Classification type des pays et des zones d'intérêt 2019 – Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales](#), qui a été utilisée pour classer le lieu de naissance et le lieu de naissance des parents dans le Recensement de la population de 2021.

10. La région du Maghreb comprend également la Mauritanie. Peu de personnes arabes au Canada ont déclaré être nées en Mauritanie; ce pays est donc exclu de la région dans le présent portrait. Ainsi, la région de l'Afrique du Nord correspond à la façon dont elle est structurée dans la [Classification type des pays et des zones d'intérêt 2019 – Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales](#).

11. L'inclusion d'un lieu dans le présent portrait est fondée sur la [Classification type des pays et des zones d'intérêt 2019 – Pays et zones d'intérêt pour les statistiques sociales](#).

12. Les projections démographiques sont fondées sur la définition normalisée de la population arabe, qui n'inclut pas les personnes déclarant être à la fois arabes et blanches. Cette définition diffère de celle utilisée dans le reste du présent portrait (voir la section « Population d'intérêt » ci-dessus).

- Selon le Recensement de 2021, plus de la moitié (51,3 %) des immigrants arabes au Canada qui avaient été admis à partir de 1980 étaient des immigrants économiques. Les immigrants économiques représentaient la plus importante catégorie d'immigrants arabes pour chaque année de 1980 à 2014. De 2015 à 2020, les réfugiés constituaient le plus grand groupe d'immigrants arabes, principalement en raison de l'admission de réfugiés fuyant le conflit en Syrie.
- Les populations arabes étaient jeunes, et la plupart des personnes arabes vivaient dans des familles avec enfants. En 2021, plus du quart (27,0 %) des personnes arabes au Canada étaient des enfants âgés de moins de 15 ans.
- Les personnes arabes ont déclaré 253 origines ethniques ou culturelles différentes en 2021.
- Selon le Recensement de 2021, 7 personnes arabes sur 10 (70,1 %) étaient musulmanes, tandis que 2 personnes arabes sur 10 (21,2 %) étaient chrétiennes; plus du tiers des personnes arabes nées en Égypte, au Liban ou en Iraq étaient chrétiennes.
- Les personnes arabes représentaient moins du tiers (31,4 %) de la population musulmane au Canada en 2021.
- En 2021, presque toutes les personnes arabes avaient l'arabe, le français, l'anglais ou une combinaison de ces langues comme langues maternelles. Plus de 95 % d'entre elles connaissaient le français ou l'anglais, et plus des trois quarts connaissaient à la fois l'arabe et au moins une langue officielle.
- En 2021, la majorité (50,7 %) des personnes arabes de 25 à 54 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à moins du tiers (31,5 %) de la population non racisée et non autochtone du même groupe d'âge. Les personnes arabes étaient plus de trois fois plus susceptibles que l'ensemble de la population canadienne d'être titulaires d'un diplôme en pharmacie, en médecine dentaire ou en médecine, et 2,4 fois plus susceptibles de détenir un doctorat acquis.
- Malgré leur niveau de scolarité élevé et leur forte représentation dans les principaux domaines d'études liés à la santé, les personnes arabes affichaient des taux d'emploi plus faibles et des taux de chômage plus élevés que ceux de la population non racisée et non autochtone. Cela était particulièrement le cas des femmes arabes.
- Les personnes arabes semblaient également rencontrer des obstacles pour trouver un emploi lié à leurs études : moins de la moitié des personnes arabes titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger en pharmacie, en médecine dentaire ou en médecine travaillaient respectivement comme pharmaciens, dentistes ou médecins.
- En 2020, le revenu familial après impôt rajusté médian des personnes arabes était de 40 400 \$. Ce montant était inférieur à celui de tout autre groupe racisé au Canada et il se situait sous la médiane canadienne globale de 53 600 \$.
- Malgré ces défis, en 2020, les personnes arabes avaient tendance à déclarer des niveaux de confiance plus élevés à l'égard de plusieurs institutions (le Parlement fédéral, le système scolaire, le système de justice et les tribunaux et les grandes corporations) que la population non racisée et non autochtone, ainsi qu'un plus fort sentiment d'appartenance au Canada, à leur province, à leur ville et à leur quartier.
- En 2020, près de 4 personnes arabes sur 10 ont déclaré avoir été victimes de discrimination à un moment donné au cours des six dernières années. Les personnes arabes qui ont été victimes de discrimination affichaient des niveaux de confiance moins élevés à l'égard de nombreuses institutions que celles qui n'ont pas déclaré avoir été victimes de discrimination.

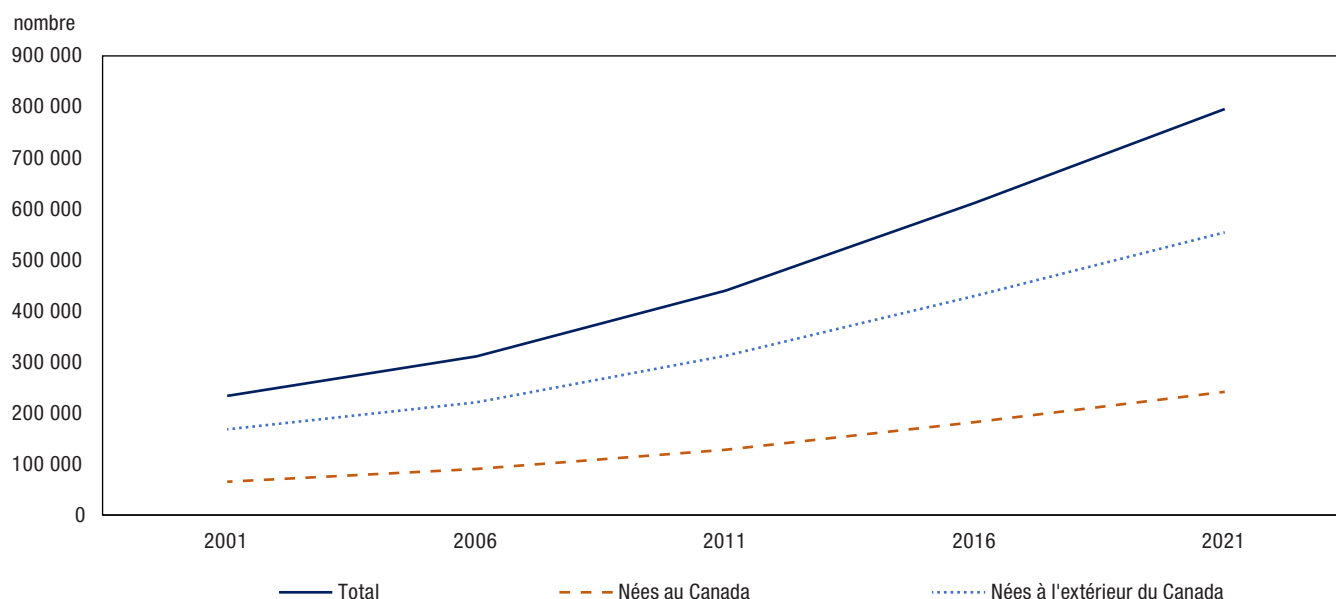
Section 1 : Démographie, géographie et immigration

Les populations arabes au Canada ont plus que triplé de 2001 à 2021

En 2021, près de 800 000 personnes arabes vivaient au Canada, soit plus de trois fois plus qu'en 2001 (graphique 1). Elles représentaient 2,2 % de la population canadienne, soit une proportion plus de deux fois supérieure à celle observée en 2001 (0,8 %). Les personnes arabes représentaient le cinquième plus grand groupe racisé au Canada, après les populations sud-asiatiques, chinoises, noires et philippines. Selon les plus récentes projections démographiques selon le groupe racisé et les scénarios de faible croissance et de croissance élevée, d'ici 2041,

les populations arabes du Canada pourraient totaliser de 1,4 million à 1,9 million de personnes et constituer de 3,1 % à 3,6 % de la population totale. Selon le même ensemble de projections, les populations arabes et asiatiques occidentales¹³ afficheraient les taux de croissance les plus élevés parmi les groupes racisés (Statistique Canada, 2022)¹⁴.

Graphique 1
Populations arabes selon le lieu de naissance, Canada, 2001 à 2021



Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001, 2006, 2016 et 2021; Enquête nationale auprès des ménages, 2011.

La croissance de la population arabe née au Canada était légèrement plus rapide que celle de la population arabe née à l'extérieur du Canada. En 2021, la population arabe née au Canada était 3,7 fois plus élevée qu'en 2001, tandis que la population arabe née à l'extérieur du Canada était 3,3 fois plus élevée.

Presque toutes les personnes arabes au Canada sont nées soit au Canada, soit en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord

Le pays de naissance le plus courant des populations arabes au Canada était le Canada. En 2021, 3 personnes arabes sur 10 (30,3 %) avaient le Canada comme pays de naissance, soit une proportion légèrement supérieure à celle observée en 2001 (27,9 %). Parmi les personnes arabes nées au Canada, 90,2 % avaient au moins un parent né en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord; la plupart des autres (7,0 %) avaient deux parents nés au Canada.

Presque toutes les autres populations arabes au Canada sont nées dans les régions de l'Asie du Sud-Ouest (37,9 %) ou de l'Afrique du Nord (28,1 %). À l'exception du Canada, les lieux de naissance les plus courants des populations arabes au Canada en 2021 étaient le Liban (10,3 %), la Syrie (10,0 %), l'Iraq (7,0 %) et la péninsule Arabique (6,8 %) en Asie du Sud-Ouest, et le Maroc (9,4 %), l'Égypte (7,4 %) et l'Algérie (6,4 %) en Afrique du Nord.

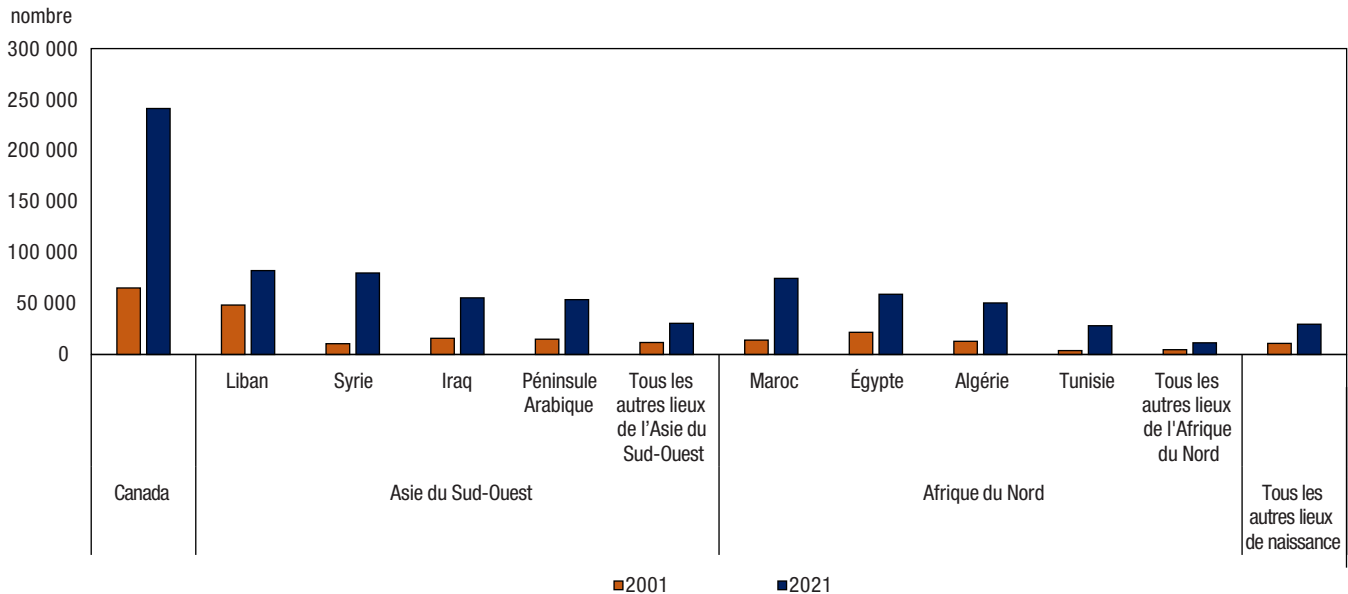
Les lieux de naissance des populations arabes au Canada sont devenus plus variés au cours des deux dernières décennies (graphique 2). Alors qu'en 2001, un cinquième des personnes arabes au Canada étaient nées au Liban, ce chiffre a diminué en 2021 pour s'établir à un dixième. En 2021, le nombre de personnes nées en Syrie était

13. La population asiatique occidentale était principalement iranienne et afghane.

14. Les projections démographiques sont fondées sur la définition normalisée de la population arabe, qui n'inclut pas les personnes déclarant être à la fois arabes et blanches. Cette définition diffère de celle utilisée dans le reste du présent portrait (voir la section « Population d'intérêt » ci-dessus).

plus de sept fois plus élevé qu'en 2001, en grande partie en raison de l'immigration de 2015 à 2019, liée au conflit en Syrie. Le nombre de personnes nées dans la région occidentale de l'Afrique du Nord, connue sous le nom de Maghreb (la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et le Sahara occidental), était cinq fois plus élevé qu'en 2001.

Graphique 2
Populations arabes selon le lieu de naissance, Canada, 2001 et 2021



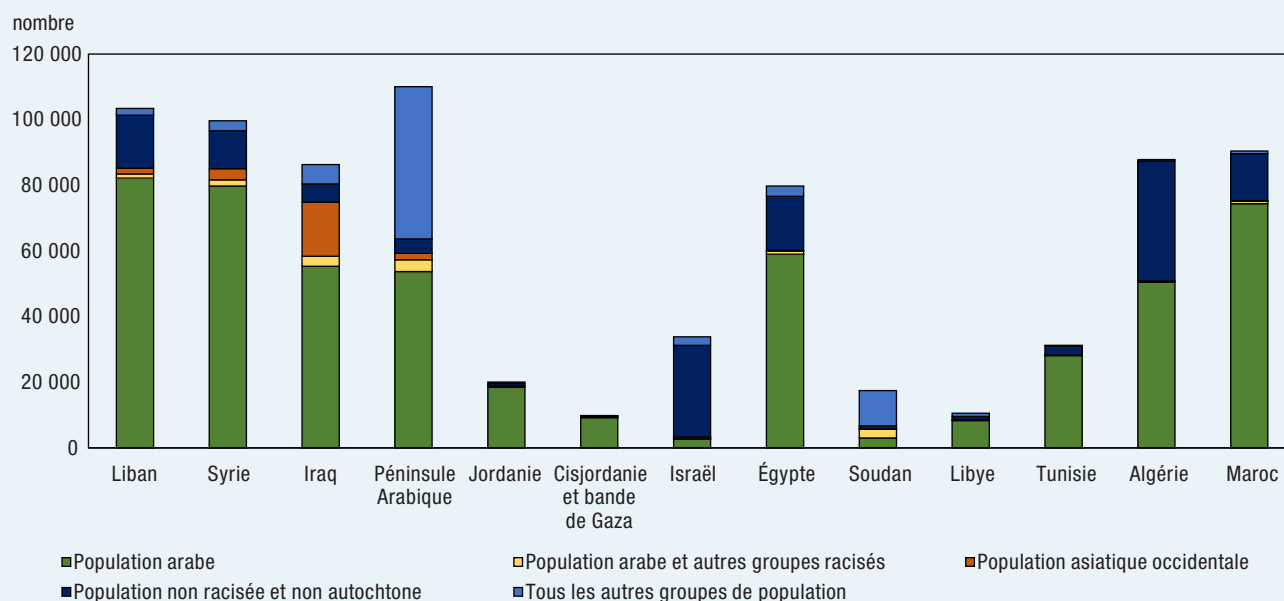
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001 et 2021.

En 2021, parmi les 29 430 personnes arabes qui n'étaient pas nées au Canada, ni en Asie du Sud-Ouest, ni en Afrique du Nord, les lieux de naissance les plus courants étaient les États-Unis d'Amérique (6 705 personnes), la France (5 600), la Turquie (1 635), l'Iran (1 490) et le Royaume-Uni (1 425). On dénombrait également 4 835 personnes nées en Afrique subsaharienne, y compris en Mauritanie (710) et en Somalie (700).

Au Canada, 3 personnes sur 10 nées en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord n'étaient pas arabes

Parmi les personnes au Canada nées en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord, 3 sur 10 (30,8 %) n'ont pas déclaré être arabes à la question sur le groupe de population du Recensement de 2021¹⁵. Cela comprenait de grandes populations venant du Liban, de Syrie, d'Iraq, de la péninsule Arabique, d'Israël, d'Égypte, du Soudan, d'Algérie et du Maroc (graphique 3).

15. Cette proportion diminue pour passer à 30,6 % si la population comprend les 2 815 personnes arabes ayant déclaré être à la fois arabes et blanches et ayant aussi fourni certaines réponses écrites, lesquelles sont comptées dans la population non racisée et non autochtone dans le présent portrait pour assurer la comparabilité avec les recensements précédents.

Graphique 3**Populations nées en Asie du Sud-Ouest et en Afrique du Nord, selon certains groupes de population et le lieu de naissance, Canada, 2021**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les populations non arabes de la région étaient variées et différaient selon le lieu de naissance. Parmi les personnes nées au Soudan, 89,4 % de la population non arabe était noire, tandis que 64,2 % des personnes non arabes nées dans la péninsule Arabique étaient sud-asiatiques. Parmi les personnes non arabes nées en Iraq, 58,9 % étaient asiatiques occidentales et 19,0 % faisaient partie de la catégorie « Groupes racisés, non inclus ailleurs », ce qui signifie qu'elles ont fourni des réponses écrites (comme « Kurde » ou « Moyen-Orient ») ne correspondant à aucun des 10 principaux groupes racisés énumérés dans le recensement. Parmi les personnes nées au Liban, en Syrie, en Égypte et au Maghreb, la majorité des populations non arabes étaient des personnes non racisées et non autochtones¹⁶.

Les renseignements sur les origines ethniques et culturelles peuvent faire davantage la lumière sur les populations non arabes. Les personnes non arabes comprenaient plusieurs minorités ethniques chrétiennes, comme les Arméniens, principalement originaires de Syrie et du Liban, les Assyriens et les Chaldéens, principalement d'Iraq, et les Coptes, principalement d'Égypte¹⁷. Il y avait également les Kurdes d'Iraq et de Syrie, les Israéliens juifs, les Berbères (Amazighs)¹⁸ d'Algérie et du Maroc, les Kabyles d'Algérie et les Marocains juifs. De plus, les populations non arabes comprenaient les personnes qui ont déclaré ne faire partie d'aucun de ces groupes ni d'aucun groupe racisé et qui ont seulement indiqué une origine ethnique ou culturelle associée à un pays (par exemple algérienne, libanaise).

Parmi les personnes ayant certaines des origines ethniques et culturelles mentionnées ci-dessus, certaines ont déclaré être arabes à la question sur le groupe de population et d'autres ne l'ont pas fait. Parmi les personnes nées en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord, plus de la moitié (61,6 %) de la population copte a déclaré être arabe, tout comme environ deux Berbères (Amazighs) sur cinq (41,8 %) et Chaldéens (39,9 %), 29,0 % des Assyriens, 25,7 % des Kurdes, 22,8 % des Kabyles et 17,1 % des Arméniens.

16. Près de la moitié de la population non arabe née en Afrique du Nord a fourni une réponse écrite à la question sur le groupe de population, certaines des réponses les plus courantes étant « Kabyle » ou « Berbère » (principalement pour les personnes nées en Algérie) et « Copte » (principalement pour les personnes nées en Égypte), et d'autres réponses incluant notamment « Nord-Africain », « Amazigh » et « Maghrébin ».

17. Plus de 94 % de la population non arabe de chacun de ces groupes était chrétienne, selon la variable religion.

18. Le terme « Berbère (Amazigh) » est utilisé pour désigner les populations classées comme berbères selon les réponses écrites à la question du recensement sur les origines ethniques et culturelles. Cela comprend les réponses « Berbère » et « Amazigh ». La majorité des réponses étaient « Berbère » ou des variations.

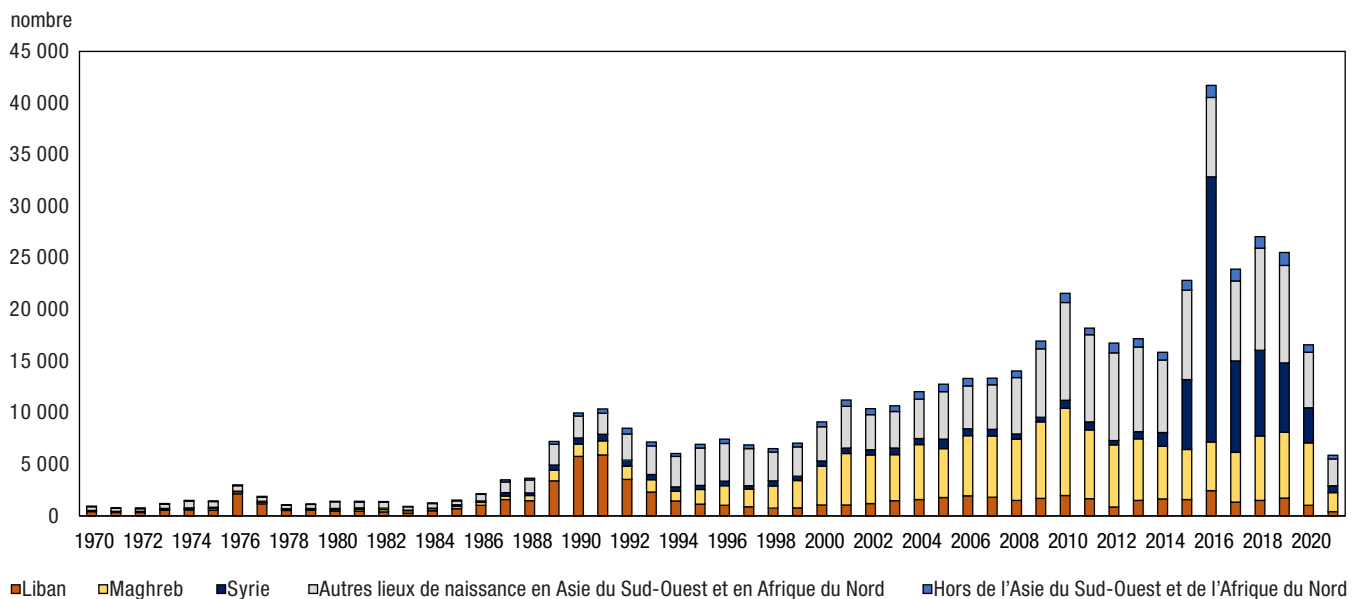
Les principaux lieux de naissance des personnes arabes au Canada différaient selon le moment où elles ont immigré

L'augmentation de la proportion de personnes arabes au Canada nées au Maghreb et en Syrie témoigne de l'évolution des tendances en matière d'immigration au fil du temps, influencée en partie par les politiques canadiennes ainsi que par les événements survenus dans les pays d'origine.

Les pays de naissance les plus courants des personnes arabes vivant au Canada en 2021 et ayant immigré de 1970 à 1994 étaient le Liban (45,4 %) et l'Égypte (12,2 %). L'un des principaux facteurs de l'immigration en provenance du Liban a été la guerre civile libanaise, qui a duré de 1975 à 1990. En 1976, le gouvernement du Canada a adopté des mesures spéciales pour permettre l'immigration rapide de réfugiés libanais (Hennebry et Amery, 2013). Les années d'immigration les plus courantes pour les immigrants arabes nés au Liban et vivant au Canada en 2021 étaient de 1989 à 1992; ceux qui ont immigré au début des années 1990 comprenaient certains qui sont arrivés au Canada au cours des dernières années de la guerre civile, mais qui ont obtenu leur résidence permanente (c.-à-d. qui ont « immigré ») plus tard en raison de retards administratifs dans le traitement de leurs demandes (Mangat, 1995). La majorité (57,8 %) des immigrants venant du Liban qui ont immigré de 1989 à 1992 étaient des immigrants économiques. Les personnes venant du Liban représentaient une plus petite proportion des immigrants arabes arrivés après le milieu des années 1990 (graphique 4).

Graphique 4

Immigrants arabes qui ont été admis de 1970 à 2021, selon l'année d'immigration et le lieu de naissance, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les années 1990, et en particulier la première décennie des années 2000, ont connu une augmentation du nombre d'immigrants arabes venant de la région maghrébine de l'Afrique du Nord. Ces immigrants venaient en grande partie de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, qui étaient sous le contrôle de la France à partir des années 1800 ou du début des années 1900 jusqu'au milieu des années 1900¹⁹. Ils se sont principalement établis au Québec, qui exerçait un contrôle partiel sur sa propre politique d'immigration à compter de 1991 et accordait la préférence aux immigrants qui parlaient couramment le français (Wood et Fetzer, 2022). Un autre facteur ayant eu une incidence sur leur immigration a été la guerre civile algérienne de 1992 à 2002.

La Syrie était le pays de naissance le plus courant des immigrants arabes de 2015 à 2019, en raison de la réaction du Canada à la crise des réfugiés syriens. Les deux tiers (66,0 %) de tous les réfugiés arabes vivant au Canada

19. La France a colonisé l'Algérie en 1830 et a établi un protectorat en Tunisie en 1883. En 1912, la France et l'Espagne ont établi des protectorats sur différentes parties du Maroc. L'Algérie, la Tunisie et la partie du Maroc contrôlée par la France ont obtenu leur indépendance dans les années 1950 et 1960 (Rothermund, 2006).

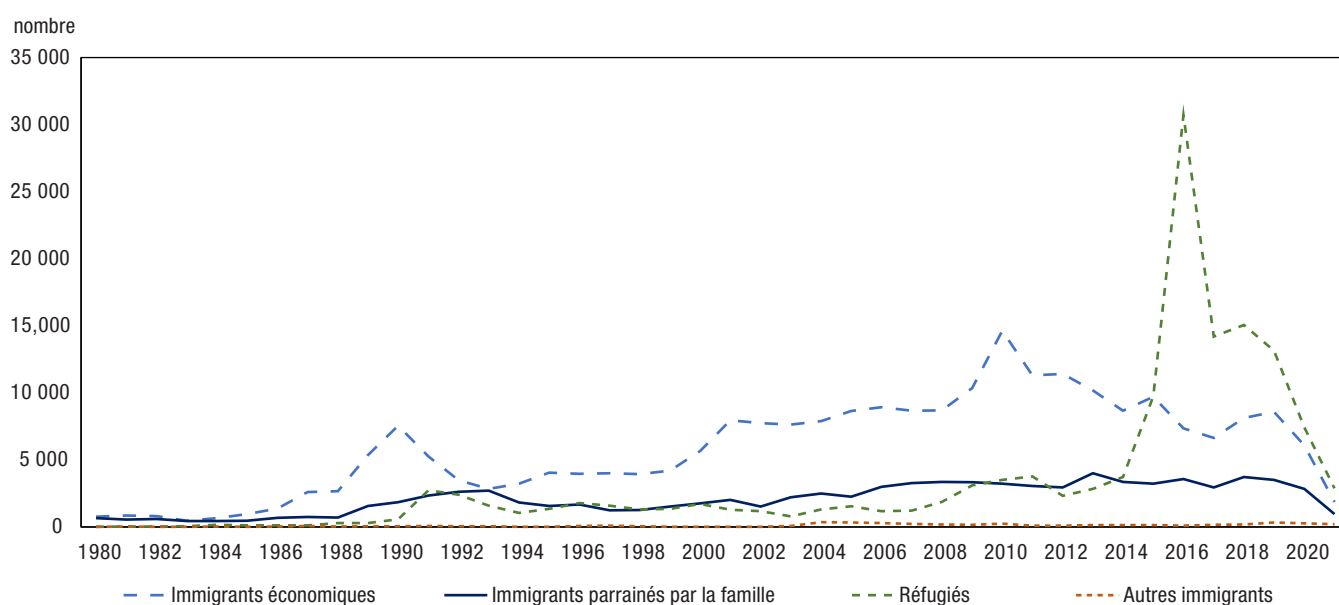
en 2021 ont été admis de 2015 à 2021. Les conflits et les bouleversements politiques dans la région ont également influencé d'autres immigrants arabes, avec une augmentation du nombre d'immigrants arabes venant d'Égypte (principalement des immigrants économiques) de 2010 à 2015, autour et après le printemps arabe de 2011, et d'Iraq (principalement des réfugiés) de 2009 à 2019, à la suite du retrait militaire des États-Unis du pays.

Une faible majorité d'immigrants arabes étaient des immigrants économiques

En 2021, un peu plus de la moitié (51,3 %) des personnes arabes au Canada ayant immigré de 1980 à 2021²⁰ étaient des immigrants économiques, tandis que 29,5 % étaient des réfugiés et 18,4 % étaient parrainés par la famille²¹. Les immigrants économiques constituaient la catégorie d'admission la plus courante des immigrants arabes pendant toutes les années allant de 1980 à 2014. En revanche, de 2015 à 2021, les réfugiés représentaient la catégorie la plus courante en raison de l'admission de réfugiés en provenance du conflit en Syrie (graphique 5).

Graphique 5

Immigrants arabes qui ont été admis de 1980 à 2021, selon la catégorie d'admission et l'année d'immigration, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les immigrants économiques représentaient la majorité des immigrants arabes admis de 1980 à 2021. La proportion d'immigrants économiques était particulièrement élevée chez les personnes arabes qui sont nées en Égypte (77,3 %), en Algérie (71,1 %), au Maroc (70,4 %), en Tunisie (68,4 %), dans la péninsule Arabique (61,4 %) et en Jordanie (58,8 %). Un peu plus de la moitié des immigrants arabes venant du Liban étaient des immigrants économiques (52,1 %); un autre tiers (32,2 %) étaient parrainés par la famille, ce qui reflète la présence libanaise de longue date au Canada, alors que 14,6 % étaient des réfugiés. Les réfugiés représentaient la majorité des immigrants arabes originaires de Syrie (78,3 %) et d'Iraq (67,6 %), ces deux pays ayant connu d'importants conflits au XXI^e siècle.

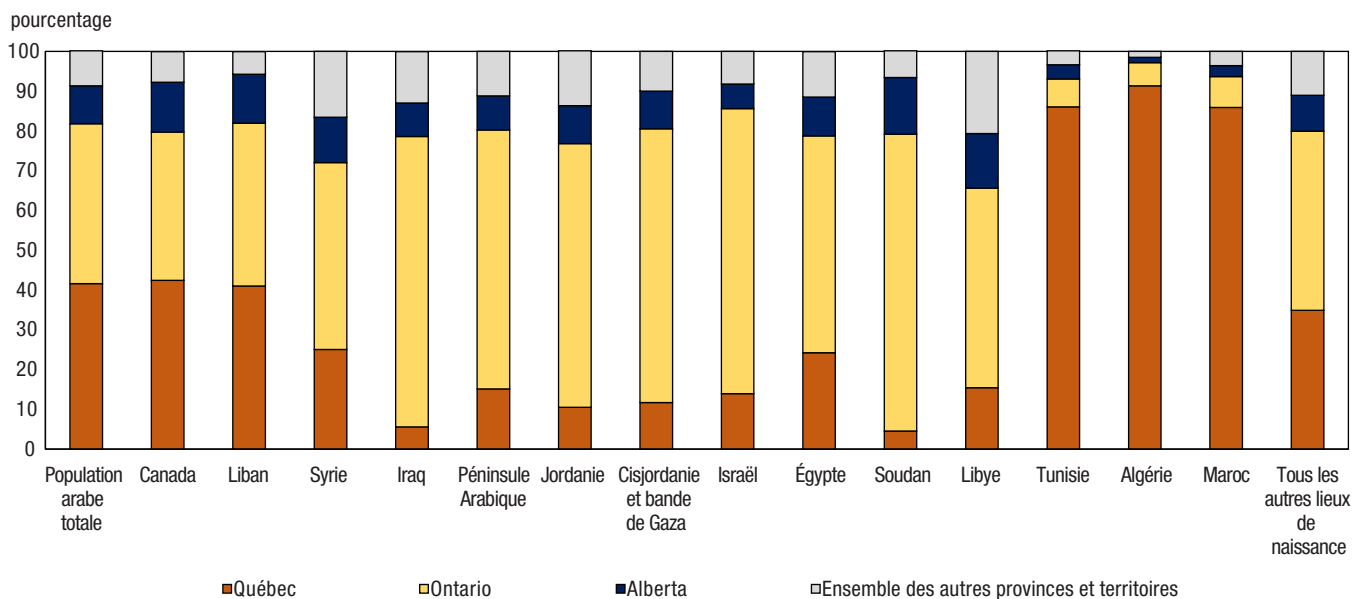
20. Les données sur la catégorie d'admission ne sont pas disponibles pour les immigrants avant 1980.

21. Voir la section « Définitions » pour connaître les définitions de ces catégories d'admission.

Les personnes arabes nées dans les pays d'Afrique du Nord qui étaient auparavant des colonies, des mandats ou des protectorats de la France ont tendance à vivre au Québec, tandis que les personnes arabes nées dans des pays qui étaient auparavant des colonies ou des mandats du Royaume-Uni avaient tendance à vivre en Ontario

En 2021, la grande majorité des personnes arabes au Canada vivaient soit au Québec (41,6 %) soit en Ontario (40,2 %), alors que 9,5 % vivaient en Alberta et 8,8 % vivaient dans les autres provinces et territoires (graphique 6). Cette répartition était similaire en 2001, bien que la proportion de personnes vivant en Ontario ait légèrement diminué (passant de 44,4 % en 2001 à 40,2 % en 2021), tandis que la proportion de personnes vivant au Québec a augmenté (passant de 39,1 % en 2001 à 41,6 % en 2021).

Graphique 6
Province de résidence des populations arabes selon le lieu de naissance, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

En 2021, plus de 80 % des personnes arabes qui sont nées au Maroc, en Algérie ou en Tunisie vivaient au Québec, tandis que la majorité de celles nées en Iraq, en Jordanie, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, en Israël, en Égypte ou au Soudan vivait en Ontario. Cette tendance est liée à l'histoire coloniale et à ses répercussions sur la langue et la culture. Dans les années 1800 et au début des années 1900, la France a colonisé l'Algérie et établi des protectorats en Tunisie et au Maroc (Rothermund, 2006). Après la Première Guerre mondiale, la France contrôlait le Liban et la Syrie en vertu de mandats (Cleveland et Bunton, 2009). Le Royaume-Uni a colonisé l'Égypte et le Soudan dans les années 1800 et contrôlait l'Iraq, la Jordanie²² et la Palestine (maintenant Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza) dans le cadre de mandats après la Première Guerre mondiale (Cleveland et Bunton, 2009).

Les provinces et territoires de résidence des personnes arabes qui sont nées au Liban ou en Syrie étaient plus variés. L'immigration du Liban au Canada a commencé à la fin des années 1800, avant le mandat français, lorsque la région était toujours sous le contrôle de l'Empire ottoman (Abu-Laban, 1992). En 2021, 41,0 % de la population arabe née au Liban vivait au Québec, 40,9 % en Ontario, 12,3 % en Alberta et 5,7 % dans les autres provinces et territoires. La population née en Syrie se trouvait principalement en Ontario (47,0 %), par rapport à 25,0 % au Québec, 11,4 % en Alberta et 16,6 % dans les autres provinces et territoires. La proportion relativement plus élevée de personnes arabes nées en Syrie dans les provinces et territoires autres que l'Ontario, le Québec et l'Alberta peut être attribuée à l'accueil de réfugiés syriens par les provinces et les collectivités dans l'ensemble du Canada.

22. Appelée la Transjordanie à l'époque.

Les personnes arabes vivant en Alberta étaient plus susceptibles d'être nées au Canada (40,1 %) que celles vivant au Québec (30,9 %) ou en Ontario (28,2 %). Le deuxième lieu de naissance le plus courant pour cette population était le Liban (13,4 %). Les origines de la communauté arabe en Alberta remontent à l'immigration libanaise du début des années 1900 (Musée de Lac La Biche, 2017). La communauté libanaise s'agrandit davantage des années 1950 aux années 1970, avec la réouverture du Canada à l'immigration en provenance d'Asie du Sud-Ouest, suivie du début de la guerre civile libanaise en 1975. Dans le Recensement de 2001, plus du cinquième (21,2 %) des immigrants arabes nés au Liban et ayant immigré de 1950 à 1979 vivaient en Alberta.

Les personnes arabes vivant dans les provinces et les territoires autres que le Québec, l'Ontario ou l'Alberta étaient plus susceptibles d'être des réfugiés (48,2 %) que celles vivant en Ontario (39,9 %), en Alberta (36,6 %) ou au Québec (13,2 %).

Plus du tiers des personnes arabes vivaient à Montréal

En 2021, presque toutes les personnes arabes (96,8 %) vivaient dans des villes de 100 000 habitants ou plus (régions métropolitaines de recensement).

Plus du tiers de l'ensemble des personnes arabes au Canada (36,5 % ou 290 070 personnes) vivaient à Montréal. Les populations arabes les plus importantes suivantes se trouvaient dans les régions métropolitaines de recensement de Toronto (145 815 personnes), d'Ottawa–Gatineau (78 815), de Calgary (34 855), d'Edmonton (34 660) et de Windsor (29 000). En général, plus des trois quarts (77,1 %) des personnes arabes au Canada vivaient dans ces six régions métropolitaines de recensement.

Montréal abritait la grande majorité des personnes arabes qui sont nées en Algérie (84,0 %), au Maroc (74,1 %) ou en Tunisie (62,0 %), tandis que Toronto abritait plus du tiers de celles nées en Iraq (39,3 %) ou en Égypte (36,2 %).

La proportion de personnes arabes au sein de la population totale était la plus élevée dans la région métropolitaine de recensement de Windsor, où 7,0 % de la population était arabe, suivie de Montréal (6,9 %), d'Ottawa–Gatineau (5,4 %) et de London (4,5 %).

Les immigrants arabes étaient légèrement plus susceptibles d'être des hommes que des femmes, alors que l'inverse était le cas pour presque tous les autres groupes racisés

Un peu plus de la moitié (52,1 %) des immigrants arabes étaient des hommes, tandis que chez presque²³ tous les autres groupes racisés et chez la population non racisée et non autochtone, la majorité des immigrants étaient des femmes. Parmi les immigrants économiques arabes, 56,1 % étaient des hommes, tandis que chez les autres groupes racisés, cette proportion variait de 38,8 % (Japonais) à 54,7 % (Sud-Asiatiques). La majorité des réfugiés arabes étaient également des hommes (53,0 %), en particulier parmi ceux ayant immigré de 1980 à 2003 (61,2 %), par rapport à ceux ayant immigré de 2004 à 2021 (51,5 %). La majorité (61,7 %) des immigrants arabes parrainés par la famille étaient des femmes, ce qui était aussi le cas pour tous les autres groupes racisés et la population non racisée et non autochtone.

Les populations arabes étaient plus jeunes que l'ensemble de la population canadienne, et la plupart vivaient dans des familles biparentales avec enfants

En 2021, plus du quart (27,0 %) des personnes arabes au Canada étaient âgées de moins de 15 ans. Cette proportion était similaire à celle des populations noires (26,1 %), mais plus élevée que celle observée chez les autres groupes racisés²⁴. La proportion de personnes arabes de 65 ans et plus, qui s'établissait à 6,1 %, était inférieure à celle de tout autre groupe racisé. Par conséquent, l'âge médian des personnes arabes était de 30,2 ans, soit plus de 10 ans de moins que l'âge médian global au Canada (41,2 ans). Cela était lié aux différences dans la composition de la famille.

23. Les immigrants asiatiques occidentaux, dont 50,1 % étaient des hommes, représentaient l'exception.

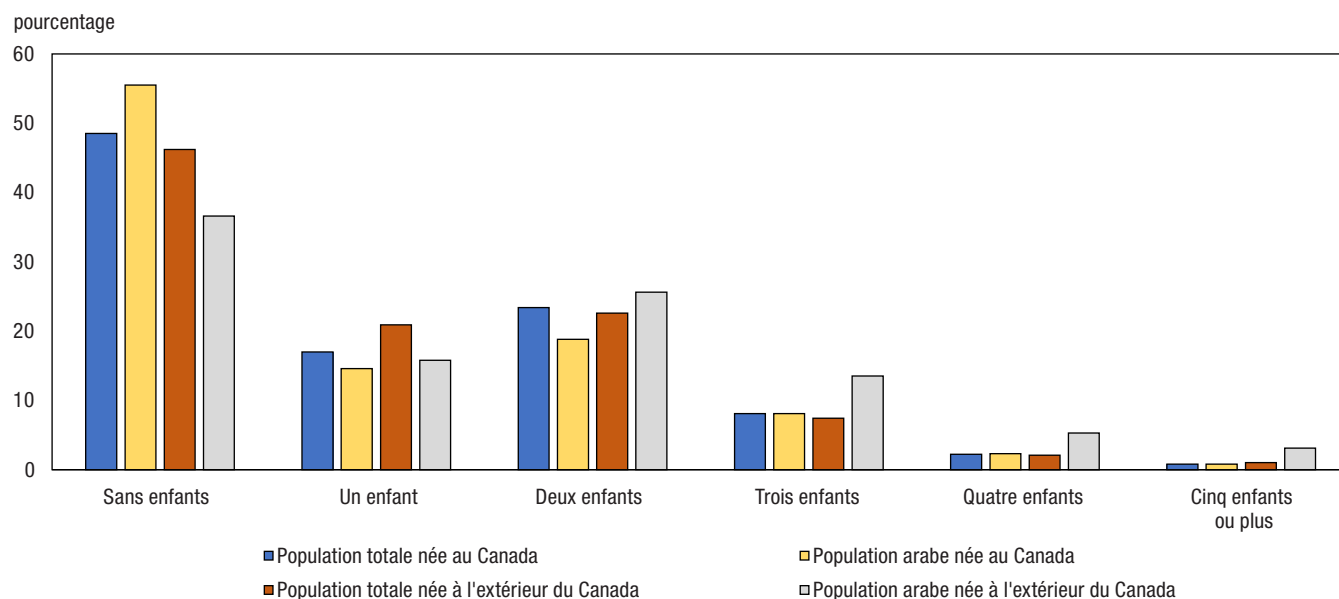
24. Parmi les personnes appartenant à plusieurs groupes racisés, la proportion de personnes âgées de moins de 15 ans était plus élevée. Cela était le cas à la fois pour les personnes qui étaient arabes et appartenaient à un ou de plusieurs autres groupes racisés (37,7 % avaient moins de 15 ans) et pour celles qui appartenaient à deux groupes racisés non arabes ou plus (32,7 % étaient âgées de moins de 15 ans).

La plupart des personnes arabes (63,6 %) vivaient dans des ménages composés d'une famille biparentale avec enfants. Cette proportion était beaucoup plus élevée que celle observée dans l'ensemble de la population canadienne (40,5 %), et elle était plus grande que dans tout autre groupe racisé (la deuxième proportion en importance étant les personnes asiatiques occidentales, soit 51,1 %).

Parmi les personnes arabes de 30 à 39 ans²⁵, 60,9 % avaient au moins un enfant âgé de 0 à 18 ans vivant à la maison, ce qui représente une proportion plus élevée que dans tout autre groupe racisé (la deuxième en importance a été observée chez les personnes sud-asiatiques, soit 56,8 %) et une proportion plus grande que la moyenne canadienne de 52,3 %. Cette tendance n'a été constatée que chez les personnes arabes qui sont nées à l'extérieur du Canada. En revanche, moins de la moitié (44,5 %) des personnes arabes nées au Canada dans la trentaine avaient des enfants âgés de 0 à 18 ans. Les personnes arabes nées à l'extérieur du Canada avaient également tendance à avoir des familles plus nombreuses : un peu plus du cinquième (21,9 %) de celles de 30 à 39 ans avaient trois enfants ou plus âgés de 0 à 18 ans qui vivaient dans le même ménage (graphique 7).

Graphique 7

Présence et nombre d'enfants de 0 à 18 ans, population âgée de 30 à 39 ans, selon le lieu de naissance et certains groupes de population, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les personnes arabes étaient moins susceptibles de vivre dans des ménages multigénérationnels (5,9 %) que l'ensemble de la population canadienne (6,6 %). Elles étaient également légèrement moins susceptibles de vivre dans une famille monoparentale (8,8 %) que la moyenne canadienne (9,2 %).

Section 2 : Diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique

Les principales origines ethniques déclarées par les populations arabes étaient l'origine arabe ou une origine correspondant à leur lieu de naissance

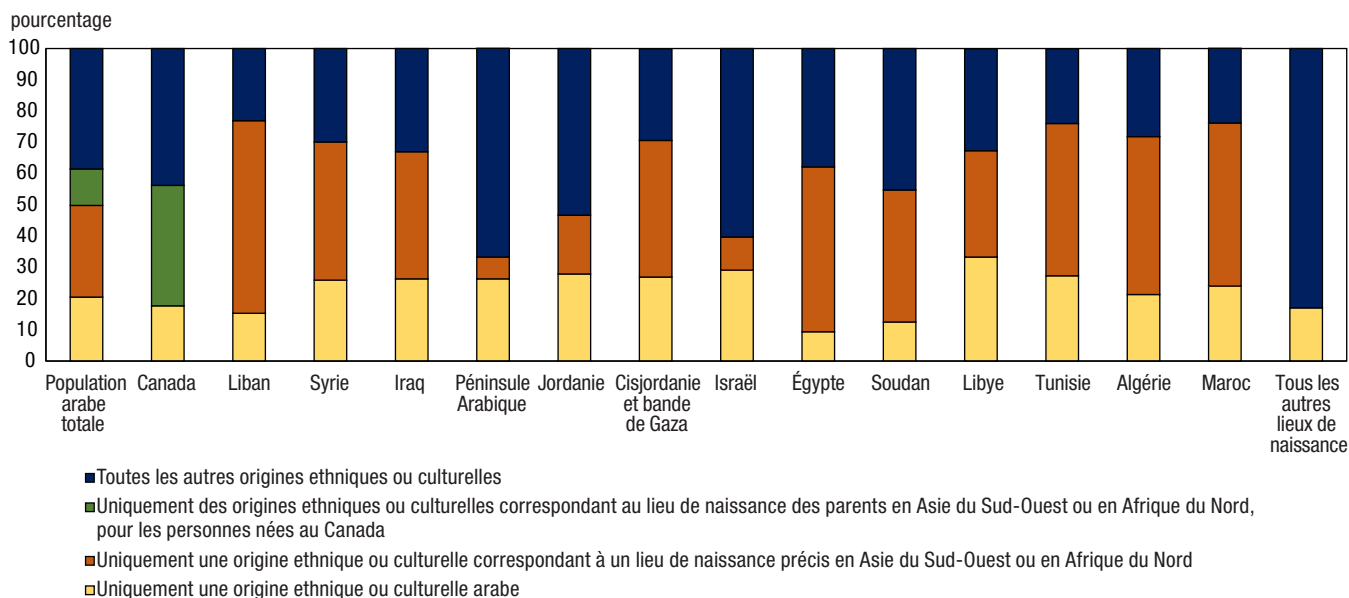
Environ 2 personnes arabes sur 10 (20,5 %) ont déclaré « Arabe » comme seule origine ethnique ou culturelle. Par ailleurs, 4 personnes arabes sur 10 (41,0 %) ont déclaré soit uniquement une origine correspondant à leur lieu de naissance en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord (par exemple les personnes nées au Liban et dont la seule origine ethnique ou culturelle était libanaise), ou, dans le cas des personnes nées au Canada, uniquement des origines correspondant au lieu de naissance de leurs parents en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord.

25. Ce groupe d'âge a été choisi pour minimiser les différences liées aux diverses structures par âge des populations.

La majorité des personnes arabes qui sont nées au Liban (61,6 %), en Égypte (52,7 %), en Algérie (50,5 %) ou au Maroc (52,2 %) ont indiqué une origine ethnique ou culturelle correspondant à leur lieu de naissance (c.-à-d. libanaise, égyptienne, algérienne ou marocaine, respectivement) comme seule origine (graphique 8).

Graphique 8

Répartition des origines ethniques et culturelles des populations arabes, selon le lieu de naissance, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Au total, environ 3 personnes arabes sur 10 (29,0 %) ont déclaré une origine ethnique ou culturelle arabe (seule ou en combinaison avec d'autres origines); il s'agit de l'origine la plus souvent déclarée. Cette proportion variait de 11,1 % chez les personnes nées au Canada de parents nés au Canada à 44,5 % chez celles nées au Yémen. Parmi les personnes arabes qui sont nées en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord, les proportions les plus faibles ayant déclaré une origine ethnique ou culturelle arabe étaient celles des personnes nées en Égypte (16,9 %) et au Liban (19,7 %).

Après l'origine arabe, les neuf origines ethniques et culturelles les plus souvent déclarées par les populations arabes au Canada étaient les origines libanaises (16,6 %), égyptiennes (9,2 %), syriennes (8,9 %), marocaines (8,9 %), algériennes (6,0 %), irakiennes (5,1 %), palestiniennes (5,1 %), les origines fondées sur la région, comme « moyen-orientales » (4,5 %) et musulmanes (3,9 %). Au total, les personnes arabes ont déclaré 253 origines ethniques ou culturelles différentes.

D'importantes populations arabes ont déclaré des origines ethniques et culturelles correspondant à des lieux qui n'étaient pas leur lieu de naissance. Cela était particulièrement fréquent chez les personnes arabes nées dans la péninsule Arabique. Certaines origines ethniques ou culturelles courantes des personnes arabes nées dans la péninsule Arabique comprenaient les origines palestiniennes (17,6 %), égyptiennes (10,3 %), syriennes (8,8 %) et libanaises (7,4 %). Une tendance similaire a été observée chez celles nées en Jordanie, 22,8 % d'entre elles ayant déclaré des origines ethniques ou culturelles palestiniennes et 6,9 % ayant indiqué des origines ethniques ou culturelles syriennes. Pour d'autres lieux de naissance, cette tendance était présente, mais de façon moins prononcée. Par exemple, les origines ethniques et culturelles des personnes arabes qui sont nées au Liban comprenaient également les origines palestiniennes (3,6 %) et syriennes (3,1 %). Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter l'encadré 2, « Populations arabes de la diaspora régionale ».

En outre, de nombreux pays de l'Asie du Sud-Ouest et de l'Afrique du Nord comptent des populations ethniques ou culturelles minoritaires dont l'identité peut se chevaucher avec l'identité arabe. Parmi les personnes arabes au Canada, 16,2 % des personnes nées en Égypte ont déclaré des origines ethniques ou culturelles coptes; 9,6 % de celles nées en Algérie, 7,4 % de celles nées au Maroc et 3,1 % de celles nées en Tunisie ont déclaré des

origines ethniques ou culturelles berbères (amazighes); 5,8 % de celles nées en Algérie ont déclaré des origines ethniques ou culturelles kabyles; et, parmi celles nées en Iraq, 4,8 % ont déclaré des origines ethniques ou culturelles chaldéennes et 4,1 % ont déclaré des origines ethniques ou culturelles assyriennes. De plus, certaines personnes nées en Asie du Sud-Ouest et en Afrique du Nord appartenaient à des populations ethniques ou culturelles minoritaires et n'avaient pas déclaré être arabes à la question sur le groupe de population posée dans le cadre du recensement, y compris les Arméniens nés au Liban et en Syrie, les Kurdes nés en Syrie et en Iraq, et les Juifs nés au Maroc.

La majorité des personnes arabes qui sont nées au Canada de parents eux-mêmes nés au Canada ont déclaré avoir des origines ethniques ou culturelles libanaises (56,2 %), descendant des premiers immigrants libanais au Canada. Certaines d'entre elles ont également déclaré des origines irlandaises (13,0 %), anglaises (10,5 %), écossaises (10,5 %) ou françaises (9,8 %), car les Canadiennes et Canadiens arabes ont épousé des Canadiennes et Canadiens d'autres origines.

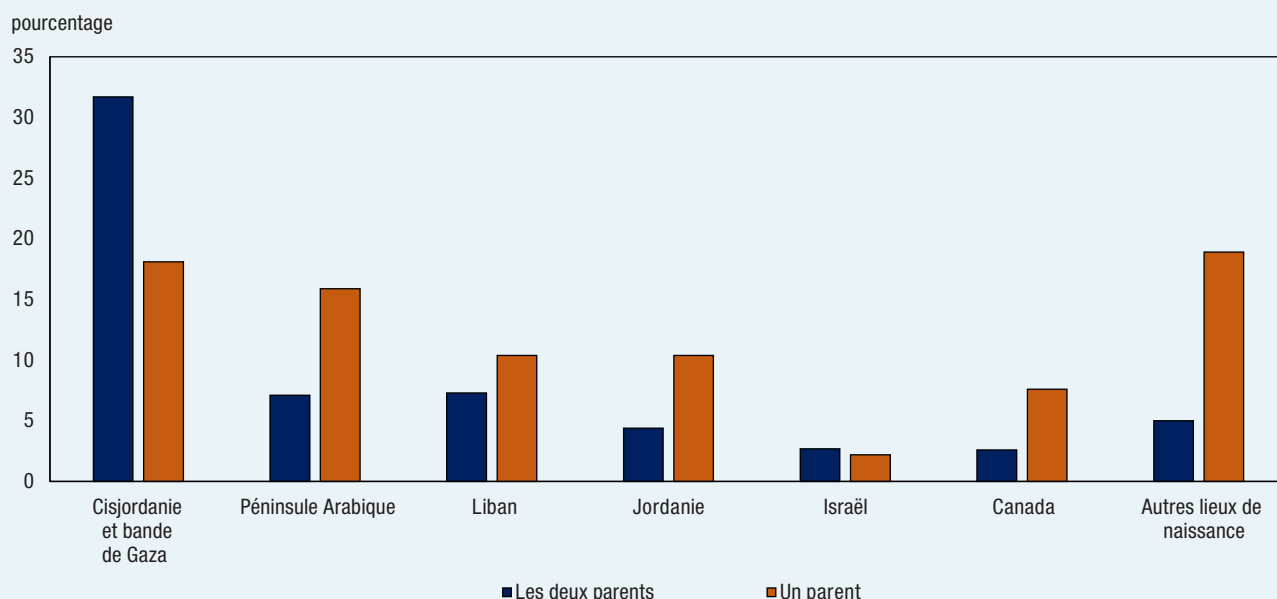
Populations arabes de la diaspora régionale

La plupart des personnes nées au Canada déclarent des origines ethniques ou culturelles associées à [un autre endroit dans le monde](#). Cela reflète le fait que la plupart des personnes nées au Canada, autres que les populations autochtones, ont des ancêtres qui ont migré vers le Canada en provenance d'un autre pays à un moment donné dans le passé. Toutefois, la migration internationale tout au long de l'histoire n'est pas unique au Canada, et bon nombre de personnes qui ont migré vers le Canada peuvent également avoir des origines qui ne correspondent pas nécessairement à leur lieu de naissance. Cela est le cas des populations arabes au Canada ainsi que d'autres populations. À l'instar des voies empruntées pour migrer vers le Canada, certaines de ces migrations antérieures peuvent avoir été motivées par des raisons familiales ou économiques, mais dans d'autres cas, des personnes et des familles ont quitté leur lieu d'origine en tant que réfugiés en raison d'un conflit ou par crainte d'être persécutées.

L'analyse des liens entre le lieu de naissance, le lieu de naissance des parents et les origines ethniques et culturelles des populations arabes montre que d'importantes populations avaient des origines ethniques et culturelles correspondant à un endroit, mais étaient nées à un autre endroit²⁶. Par exemple, 18,2 % des personnes arabes ayant des origines ethniques ou culturelles syriennes (12 945 personnes) avaient un lieu de naissance autre que la Syrie ou le Canada; 12,5 % (9 170 personnes) ayant des origines ethniques ou culturelles égyptiennes avaient un lieu de naissance autre que l'Égypte ou le Canada; 10,4 % (4 250 personnes) ayant des origines ethniques ou culturelles irakiennes avaient un lieu de naissance autre que l'Iraq ou le Canada; et 8,4 % (11 035 personnes) ayant des origines ethniques ou culturelles libanaises avaient un lieu de naissance autre que le Liban ou le Canada.

La plus importante population de cette diaspora était composée des personnes arabes ayant des origines ethniques ou culturelles palestiniennes. Au total, 40 275 personnes arabes du Canada ont déclaré des origines ethniques ou culturelles palestiniennes, et moins de la moitié (46,9 %) étaient nées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza (12,8 %) ou au Canada (34,0 %). La majorité de ces personnes (53,1 % ou 21 400 personnes) étaient nées ailleurs, y compris dans la péninsule Arabique (23,4 %), en Jordanie (10,5 %) et au Liban (7,3 %), et de plus petites proportions étaient nées en Syrie (3,2 %) ou en Israël (2,3 %). Les lieux de naissance de leurs parents étaient tout aussi variés : un peu moins de la moitié (49,8 %) avaient au moins un parent né en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza. Cela comprenait 31,7 % dont les deux parents étaient nés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et 18,1 % dont un parent était né à cet endroit et l'autre parent ailleurs. Les autres lieux de naissance courants des parents comprenaient la péninsule Arabique, le Liban, la Jordanie, Israël et le Canada (graphique 9).

26. Les personnes répondent à la question sur les origines ethniques et culturelles avec divers niveaux de détail. Par exemple, comme il a été mentionné dans la section précédente, environ une personne arabe sur cinq a déclaré « Arabe » comme seule origine ethnique ou culturelle.

Graphique 9**Lieux de naissance des parents des personnes arabes ayant des origines ethniques ou culturelles palestiniennes, Canada, 2021**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Ces résultats mettent en évidence les limites de la variable « lieu de naissance » lorsqu'il est question de fournir une compréhension complète de la population arabe ayant des origines ethniques ou culturelles palestiniennes. C'est pourquoi des renseignements supplémentaires sur cette population sont présentés ici.

Les immigrants arabes ayant des origines ethniques ou culturelles palestiniennes avaient tendance à être au Canada depuis plus longtemps que les autres personnes arabes : ils étaient plus susceptibles d'avoir immigré au Canada de 1980 à 2000 (31,3 %), comparativement à l'ensemble des personnes arabes (22,2 %), et moins susceptibles d'avoir immigré de 2011 à 2021 (33,0 % par rapport à 46,5 % pour l'ensemble des personnes arabes). Les immigrants arabes ayant des origines ethniques ou culturelles palestiniennes qui ont immigré au Canada de 1980 à 2021 étaient plus susceptibles d'être des immigrants économiques (61,8 %) que l'ensemble des immigrants arabes au cours de cette période (51,3 %) et ils étaient moins susceptibles d'être des réfugiés (18,9 %) que l'ensemble des immigrants arabes au cours de cette période (29,5 %).

Alors que la plupart des personnes arabes d'origine palestinienne au Canada étaient musulmanes (78,2 %), 14,9 % étaient chrétiennes, 6,8 % n'avaient aucune religion ou avaient une perspective séculière, et 0,2 % avaient d'autres religions. Parmi les chrétiens d'origine palestinienne, 44,2 % ont déclaré être catholiques, 29,0 % étaient orthodoxes, 4,8 % appartenaient à d'autres confessions et 22,1 % ont déclaré être simplement « chrétiens » sans préciser de confession.

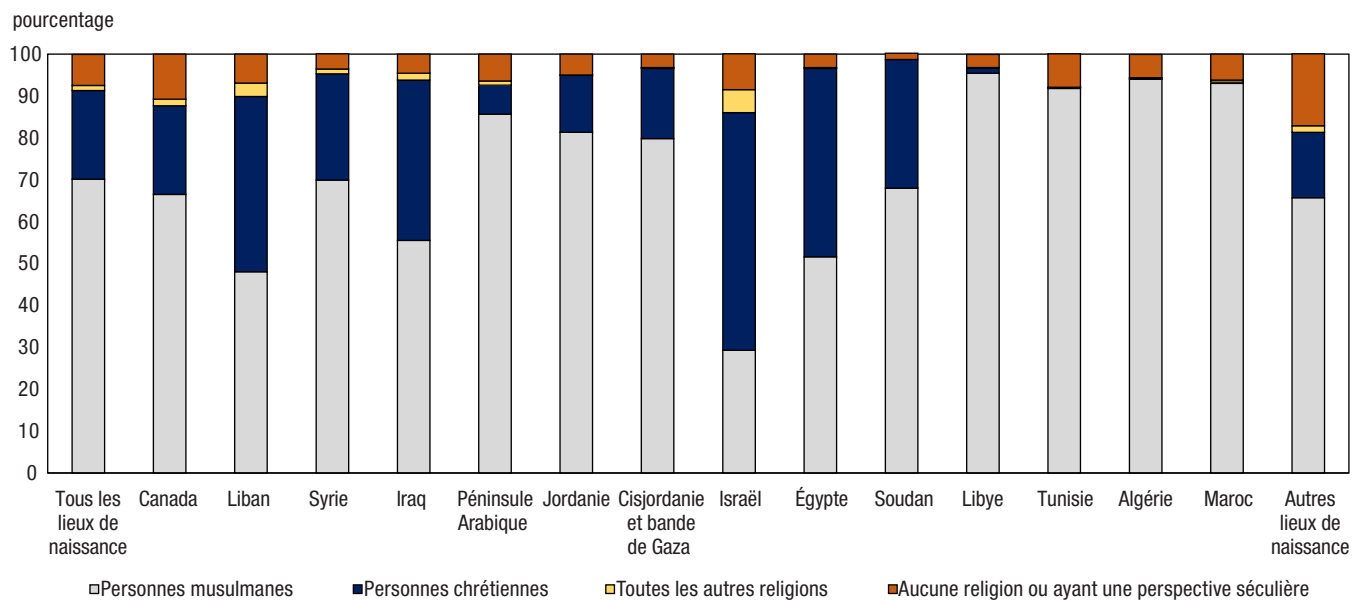
Les personnes arabes au Canada ayant des origines ethniques ou culturelles palestiniennes étaient, en moyenne, très scolarisées : 59,2 % des personnes de 25 à 54 ans étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, par rapport à 50,7 % pour l'ensemble de la population arabe du même groupe d'âge et à 36,6 % pour l'ensemble de la population canadienne du même groupe d'âge. La proportion de personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (c'est-à-dire n'ayant pas terminé leurs études secondaires ni obtenu de titre scolaire du niveau postsecondaire) s'établissait à 4,5 %, comparativement à 10,5 % de l'ensemble des populations arabes et à 8,2 % de l'ensemble de la population canadienne.

Sept personnes arabes sur 10 sont musulmanes, mais les personnes arabes représentaient moins du tiers de tous les musulmans au Canada

En 2021, 70,1 % des personnes arabes au Canada étaient musulmanes²⁷, 21,2 % étaient chrétiennes, 7,4 % n'avaient aucune religion ou avaient une perspective séculière, 0,8 % étaient druzes et 0,5 % avaient d'autres religions. En 2001, soit 20 ans plus tôt, 57,0 % des personnes arabes au Canada étaient musulmanes et 37,2 % étaient chrétiennes.

La proportion de personnes arabes au Canada qui étaient musulmanes variait considérablement selon le lieu de naissance. Plus de 90 % des personnes nées au Maghreb étaient musulmanes, tout comme 85,7 % de celles nées dans la péninsule Arabique et 81,3 % de celles nées en Jordanie. À titre de comparaison, environ la moitié des personnes arabes qui sont nées au Liban, en Égypte ou en Iraq étaient musulmanes (graphique 10).

Graphique 10
Religion des populations arabes selon le lieu de naissance, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Bien que la proportion de personnes arabes qui étaient musulmanes soit plus élevée que celle de tout autre groupe racisé, les personnes arabes ne représentaient pas la majorité des musulmans au Canada. En fait, elles constituaient moins du tiers (31,4 %) de la population musulmane au Canada. Le Canada comptait plus de musulmans sud-asiatiques (595 085 personnes) que de musulmans arabes (558 020 personnes)²⁸, ainsi que des groupes importants de musulmans asiatiques occidentaux (212 450 personnes), de musulmans noirs (183 670 personnes) et de musulmans qui n'appartenaient pas à une minorité visible et qui n'étaient pas autochtones (136 715)²⁹, entre autres.

Plus du tiers des personnes arabes nées en Égypte, en Iraq ou au Liban étaient chrétiennes

Plus du tiers des personnes arabes au Canada nées au Liban, en Égypte ou en Iraq étaient chrétiennes : cela était le cas de 45,0 % des personnes nées en Égypte, de 41,9 % de celles nées au Liban et de 38,3 % de celles nées en Iraq. Le quart (25,4 %) des personnes arabes nées en Syrie étaient chrétiennes. Ces quatre pays étaient les lieux de naissance les plus fréquents des personnes arabes chrétiennes nées à l'extérieur du Canada. Avec les personnes arabes chrétiennes nées au Canada, elles représentaient 90,9 % des chrétiens arabes au Canada.

27. Très peu de personnes arabes musulmanes ont précisé un groupe musulman particulier (p. ex. sunnites).

28. Cela demeurerait le cas si les personnes arabes qui étaient également membres d'un autre groupe racisé étaient incluses dans le dénombrement des musulmans arabes.

29. La population qui n'appartient pas à une minorité visible (groupe racisé) et qui n'est pas autochtone est le groupe appelé « population non racisée et non autochtone » ailleurs dans le présent portrait.

Les grandes populations chrétiennes parmi les immigrants arabes au Canada représentent parfois la composition religieuse des pays d'origine, mais pas toujours. Le Liban compte une grande population chrétienne (Tabar, 2010), alors que les chrétiens représentent une faible proportion de l'ensemble de la population de l'Iraq (Reuters, 2021) tout en constituant une bien plus grande proportion des immigrants irakiens au Canada. L'Égypte et l'Iraq comptent des groupes ethniques minoritaires chrétiens — comme la population copte en Égypte et les Assyriens et les Chaldéens en Iraq.

Les petites communautés chrétiennes arabes représentaient également une part importante des immigrants arabes au Canada venus de pays particuliers. Parmi les personnes arabes au Canada nées en Israël, plus de la moitié étaient chrétiennes (56,7 %), et une proportion similaire de chrétiens a été observée parmi les personnes arabes qui sont nées en Israël ayant des origines ethniques ou culturelles palestiniennes (59,1 %). De plus, les chrétiens représentaient 30,7 % des personnes arabes qui sont nées au Soudan, 16,8 % de celles nées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ainsi que 13,6 % de celles nées en Jordanie.

Les chrétiens arabes étaient principalement un mélange de catholiques (41,1 %) et d'orthodoxes (27,5 %), même si plus du quart (28,2 %) n'ont pas déclaré de confession particulière. Les catholiques représentaient la majorité des chrétiens arabes nés au Liban (55,4 %) et près de la moitié de ceux nés en Iraq (49,7 %), tandis que la plupart de ceux nés en Égypte étaient des orthodoxes coptes (51,6 %).

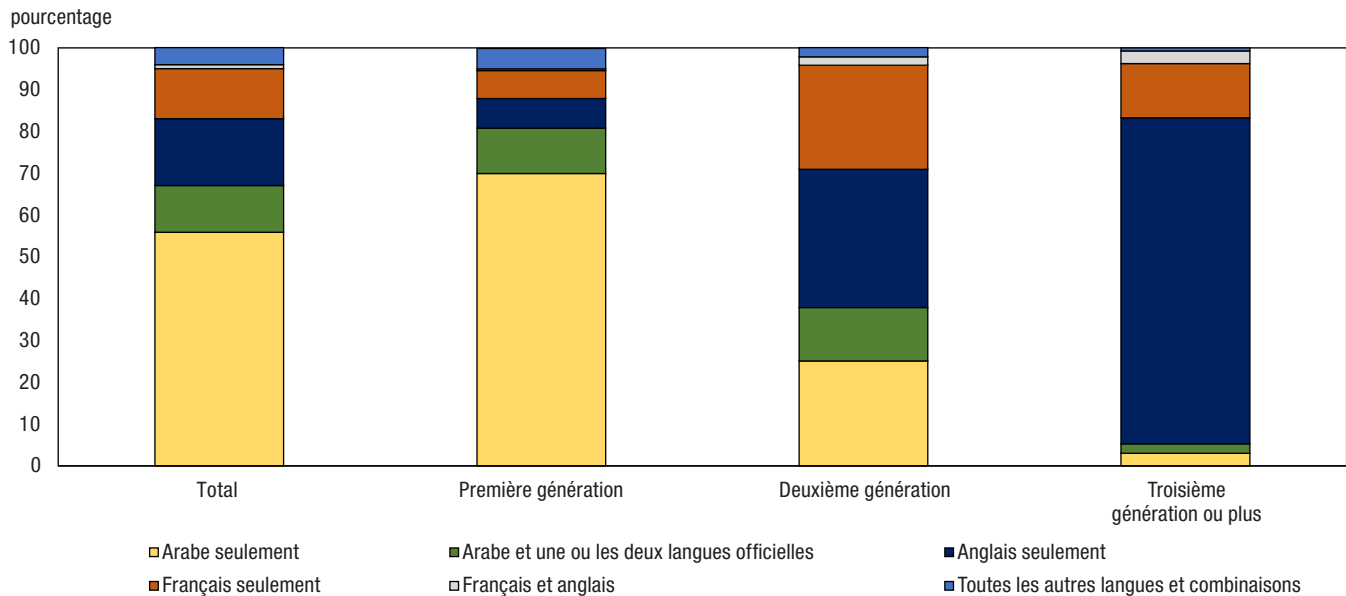
Une autre minorité religieuse parmi les personnes arabes était les druzes (5 990 personnes), qui étaient principalement originaires du Liban : 79,5 % étaient nées au Liban ou avaient au moins un parent qui y était né, alors que la plupart des autres (16,3 %) étaient nées en Syrie ou avaient deux parents nés en Syrie. Plus de 4 personnes arabes druzes sur 10 (43,7 %) vivaient en Alberta.

Les personnes arabes nées au Canada dont l'un des parents ou les deux parents étaient nés au Canada étaient moins susceptibles de déclarer une appartenance religieuse. Le quart (25,0 %) de celles dont un parent était né au Canada et 30,7 % de celles dont les deux parents étaient nés au Canada ont déclaré n'avoir aucune religion ou avoir une perspective séculière. Les personnes arabes nées au Canada dont les deux parents étaient nés au Canada — principalement des descendants d'immigrants antérieurs originaires du Liban — étaient plus susceptibles d'être chrétiennes (39,7 %) que musulmanes (26,8 %).

L'arabe, le français et l'anglais étaient les principales langues maternelles des populations arabes au Canada

Les langues maternelles de loin les plus courantes parmi les populations arabes étaient l'arabe, le français et l'anglais. Dans l'ensemble, 96,9 % des populations arabes avaient au moins l'une de ces langues comme langue maternelle. La langue maternelle est la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise par la personne. Une personne peut avoir plusieurs langues maternelles si elle en a appris plusieurs simultanément dans l'enfance.

La grande majorité (70,0 %) de la population arabe de première génération a déclaré que l'arabe était leur seule langue maternelle, tandis que le français ou l'anglais étaient les langues maternelles de la majorité de la population arabe née au Canada, tant de deuxième génération que de troisième génération ou plus (graphique 11).

Graphique 11**Langues maternelles des populations arabes selon le statut de génération, Canada, 2021**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Le bilinguisme ou le multilinguisme était courant. Presque toutes les personnes arabes (95,5 %) ont déclaré connaître suffisamment au moins une langue officielle (le français ou l'anglais) pour soutenir une conversation, et un peu plus des trois quarts (77,6 %) connaissaient à la fois l'arabe et une langue officielle (le français ou l'anglais). La majorité des personnes arabes qui sont nées au Canada connaissaient l'arabe (57,5 %), et près de la moitié le parlaient régulièrement à la maison (46,8 %). En outre, plus de 3 personnes arabes sur 10 (31,8 %) connaissaient à la fois le français et l'anglais — ce qui était bien au-dessus de la moyenne canadienne (18,0 %).

Par ailleurs, 4,1 % des personnes arabes avaient une langue maternelle autre que l'arabe, le français ou l'anglais (ce qui comprenait les langues maternelles parlées en combinaison avec une ou plusieurs de ces langues). Les langues maternelles déclarées par plus de 1 000 personnes arabes du Canada comprenaient l'assyrien néo-araméen (5 695 personnes), le chaldéen néo-araméen (4 275 personnes) et l'araméen non précisé (1 080 personnes), le kabyle (4 745 personnes), le kurde (2 505 personnes), l'arménien (1 990 personnes), le copte (1 740 personnes), les langues persanes (y compris le farsi, le persan iranien et le dari; 1 415 personnes) et le turc (1 205 personnes). Au total, les populations arabes comptaient 82 langues maternelles différentes.

De nombreuses personnes arabes définissent la population arabe comme quiconque parle arabe³⁰. Au sein de la population canadienne, 626 070 personnes avaient l'arabe comme langue maternelle, 643 740 personnes parlaient l'arabe régulièrement à la maison et 838 045 personnes connaissaient suffisamment bien l'arabe pour soutenir une conversation. Les personnes arabes ou les personnes à la fois arabes et appartenant à un autre groupe racisé représentaient 88,2 % de la population dont la langue maternelle était l'arabe, 85,2 % de la population qui parlait arabe régulièrement à la maison et 80,1 % de la population qui connaissait l'arabe. Sur les 19,9 % de personnes qui connaissaient l'arabe, mais qui n'ont pas déclaré être arabes à la question sur le groupe de population, 11,0 % n'appartenaient pas à un groupe racisé et n'étaient pas autochtones, 3,9 % étaient noires et 2,3 % étaient asiatiques occidentales.

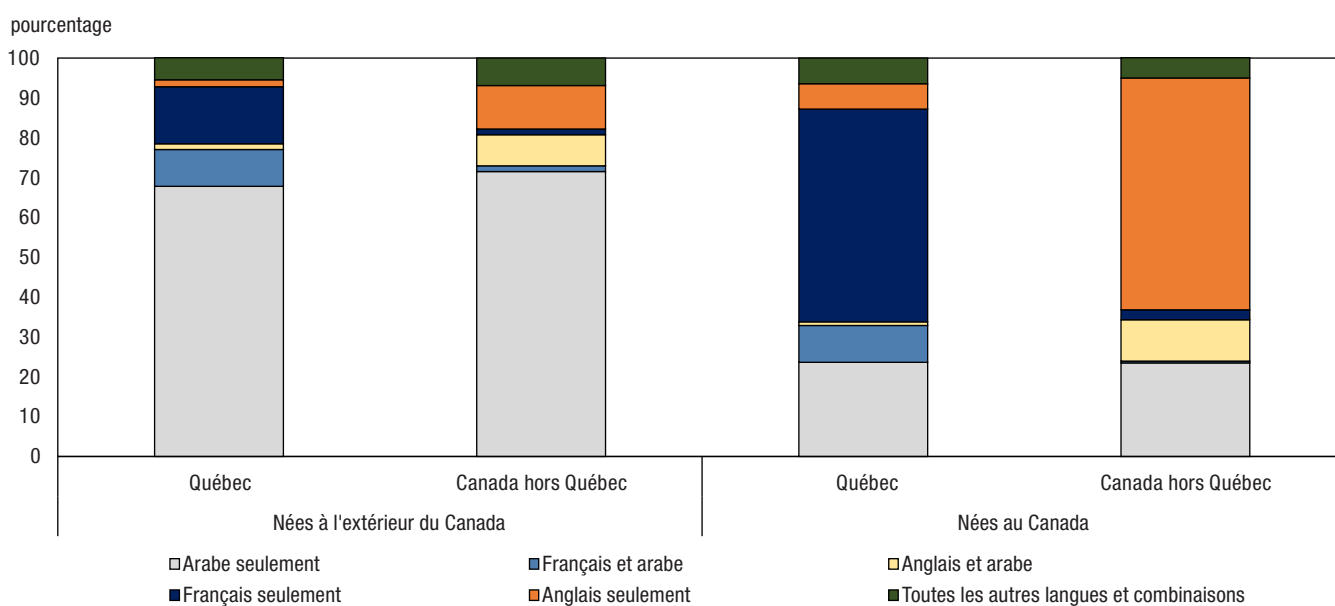
30. Selon les résultats des consultations communautaires.

Parmi les personnes arabes ayant une langue officielle comme langue maternelle, le français prédominait au Québec, tandis que l'anglais prédominait au Canada hors Québec

Les langues maternelles des personnes arabes différaient selon la province, le français étant plus courant au Québec et l'anglais étant plus fréquent au Canada hors Québec (graphique 12). Au Québec, 14,3 % de la population arabe née à l'extérieur du Canada et plus de la moitié (53,4 %) de la population arabe née au Canada avaient le français comme seule langue maternelle, tandis que peu d'entre elles avaient l'anglais comme seule langue maternelle. Dans le reste du Canada, la situation était inversée : 10,9 % de la population arabe née à l'extérieur du Canada et plus de la moitié (58,2 %) de la population arabe née au Canada avaient l'anglais comme seule langue maternelle, et peu d'entre elles avaient le français comme seule langue maternelle. De plus, parmi les personnes ayant plusieurs langues maternelles, ces dernières comprenaient généralement l'arabe et le français au Québec, et l'arabe et l'anglais au Canada hors Québec.

Graphique 12

Langues maternelles des populations arabes, selon le lieu de naissance et la province de résidence, Canada, 2021



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Au total, y compris les personnes ayant plusieurs langues maternelles, 68,2 % des personnes arabes nées au Canada et vivant au Québec avaient le français comme langue maternelle, et 71,8 % des personnes arabes nées au Canada et vivant au Canada hors Québec avaient l'anglais comme langue maternelle. La plupart des personnes arabes qui sont nées à l'extérieur du Canada parlaient également le français ou l'anglais à la maison. Les trois quarts (75,3 %) de la population arabe de première génération vivant au Québec parlaient régulièrement le français à la maison, et près des trois quarts (73,8 %) de la population arabe de première génération vivant au Canada hors Québec parlaient régulièrement l'anglais à la maison.

Personnes arabes appartenant à plusieurs groupes racisés

En 2021, environ 1 personne arabe au Canada sur 20 (5,3 %), ou 45 065 personnes, appartenait à plusieurs groupes racisés (arabe et au moins un autre groupe racisé)³¹. Cette population était très jeune, l'âge médian étant de 22,0 ans.

31. Ce groupe n'est pas inclus dans l'analyse des personnes arabes ailleurs dans le présent portrait. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la section « Population d'intérêt » au début du portrait.

Si l'on tient compte du chevauchement entre trois groupes ou plus, 37,4 % des personnes arabes appartenant à plusieurs groupes racisés étaient noires, 21,5 % étaient asiatiques occidentales, 17,3 % étaient sud-asiatiques, 15,5 % étaient latino-américaines, 8,4 % étaient philippines, 6,7 % étaient chinoises, 4,2 % étaient asiatiques du Sud-Est, 2,5 % étaient japonaises et 2,2 % étaient coréennes. Le dixième (10,0 %), ou 4 497 personnes, étaient membres d'au moins trois des 10 principaux groupes racisés inclus dans le recensement³².

Les catégories ne sont pas exclusives : dans la présente section, les statistiques sur les personnes qui étaient notamment arabes et noires comprennent les personnes qui appartenaient également à d'autres groupes. Dans certains cas, la déclaration d'appartenance à plusieurs groupes de population peut avoir été influencée par la diversité des identités ou l'absence d'une catégorie dans le questionnaire du recensement correspondant à l'identité d'une personne. Parmi les personnes arabes dénombrées comme membres de plusieurs groupes racisés, 8,6 % ont déclaré ne pas appartenir à un autre des 10 principaux groupes racisés, mais ont indiqué être arabes en plus de fournir une réponse écrite précisant un autre groupe racisé (le plus souvent, des réponses comme « Moyen-Orient » ou « Kurde »). De plus, certaines personnes ayant déclaré être à la fois arabes et asiatiques occidentales peuvent avoir été influencées par le chevauchement perçu entre ces deux catégories.

Près de la moitié (47,8 %) des personnes arabes appartenant à plusieurs groupes racisés sont nées au Canada. Les seuls groupes pour lesquels cette proportion était inférieure à 40 % étaient les personnes ayant déclaré être arabes avec une réponse écrite seulement (30,6 %) et celles qui étaient arabes et asiatiques occidentales (35,5 %). Les personnes arabes et asiatiques occidentales comprenaient, entre autres, certains membres de minorités ethniques asiatiques du Sud-Ouest, comme les Assyriens et les Chaldéens. La majorité d'entre eux avaient deux parents nés en Asie du Sud-Ouest et en Afrique du Nord (54,3 %), les combinaisons courantes étant les deux parents nés en Iraq (30,5 %), les deux parents nés en Syrie (9,4 %) ou les deux parents nés au Liban (6,9 %).

Dans l'ensemble, 22,9 % des personnes arabes appartenant à plusieurs groupes racisés avaient un parent né en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord et l'autre parent né dans une autre région à l'extérieur du Canada. Toutefois, cette proportion variait selon le groupe : elle s'établissait à 37,6 % pour la population arabe et philippine, à 35,6 % pour la population arabe et latino-américaine et à 11,6 % pour la population arabe et noire. Il existait de nombreuses autres combinaisons de lieux de naissance des parents pour différents groupes. Par exemple, parmi les personnes à la fois arabes et noires, le quart d'entre elles (25,5 %) avaient deux parents nés au Soudan et près du cinquième (19,4 %) avaient deux parents nés en Afrique subsaharienne (le plus souvent en Somalie, en Éthiopie ou en Érythrée). Près du quart (24,1 %) des personnes arabes et sud-asiatiques avaient deux parents nés en Asie du Sud. Les personnes arabes et latino-américaines comprenaient 12,9 % de personnes dont les deux parents étaient nés en Amérique centrale, en Amérique du Sud ou dans les Caraïbes, et 11,6 % dont les deux parents étaient nés en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord.

Section 3 : Scolarité et inclusion économique

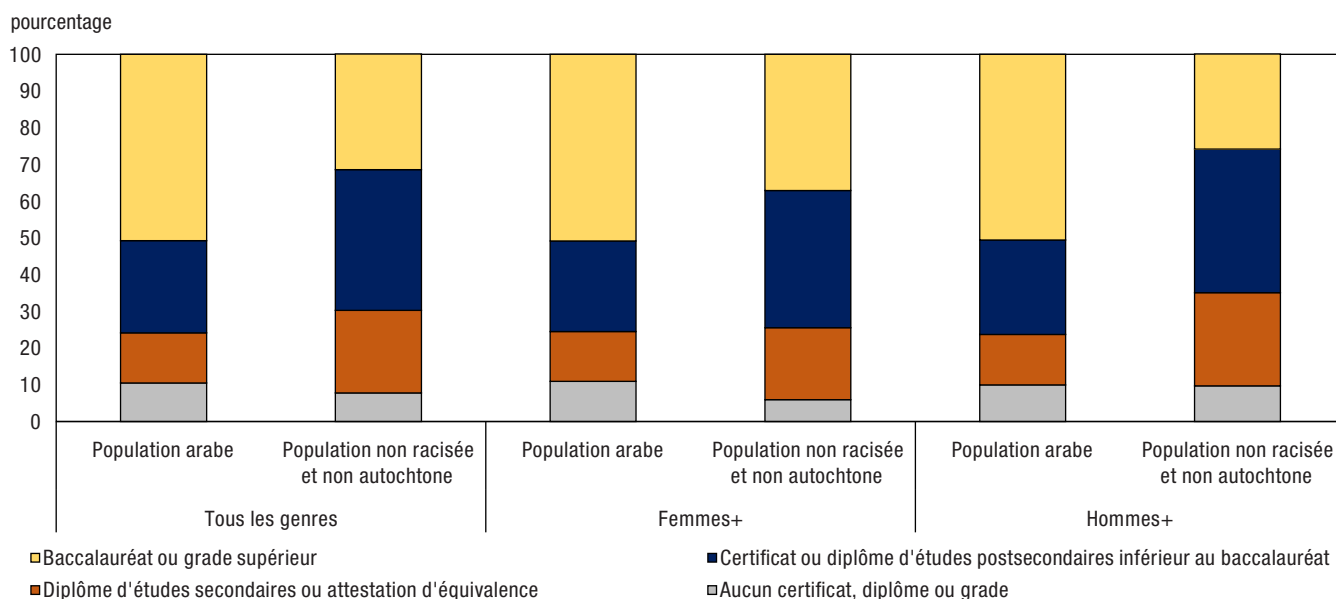
Près de la moitié des personnes arabes étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur

Selon les données du Recensement de 2021, les personnes arabes au Canada étaient très scolarisées, la majorité (50,7 %) de celles âgées de 25 à 54 ans détenant un baccalauréat ou un grade supérieur, comparativement à moins du tiers (31,5 %) de la population non racisée et non autochtone (graphique 13). Parallèlement, la proportion de femmes arabes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (c.-à-d. qui n'avaient pas terminé des études secondaires ni obtenu de titre scolaire d'une école de métiers, d'un collège ou d'une université) était plus élevée (10,9 %) que celle des femmes non racisées et non autochtones (5,9 %).

32. Ces 10 groupes sont les suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.

Graphique 13

Niveau de scolarité de la population arabe et de la population non racisée et non autochtone de 25 à 54 ans, Canada, 2021



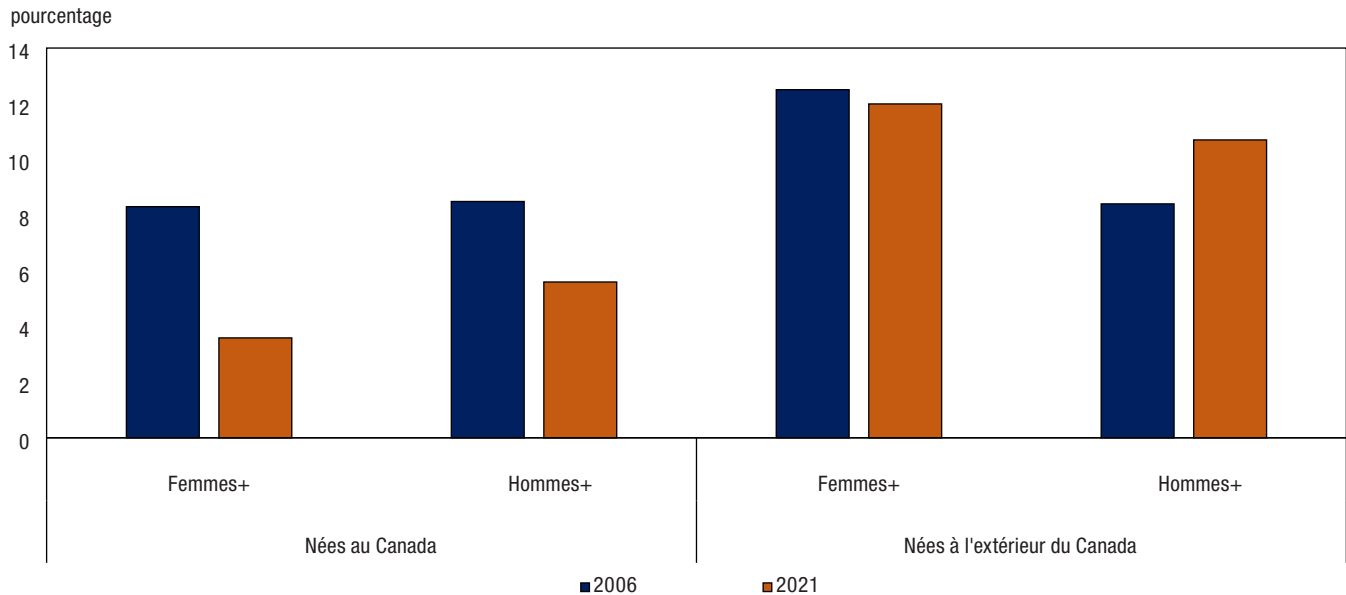
Note : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La proportion de personnes arabes de 25 à 54 ans détenant un baccalauréat ou un grade supérieur variait, allant de 31,4 % chez les personnes arabes qui sont nées en Syrie à 84,2 % chez celles nées en Égypte. Parmi les personnes arabes nées en Syrie ou en Iraq, les écarts en matière de scolarité étaient importants, les personnes de ce groupe étant plus susceptibles de ne pas avoir de certificat, ni de diplôme, ni de grade (33,1 % de celles nées en Syrie et 24,5 % de celles nées en Iraq) ou de baccalauréat ni de grade supérieur (31,4 % de celles nées en Syrie et 36,1 % de celles nées en Iraq), tandis qu'un plus petit nombre d'entre elles affichaient des niveaux de scolarité moyens, ayant par exemple un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études secondaires comme plus haut niveau de scolarité. Comme il a été mentionné précédemment, la plupart des personnes arabes nées en Iraq ou en Syrie sont venues au Canada en tant que réfugiés, tandis que la majorité des personnes arabes nées en Égypte étaient des immigrants économiques.

Les tendances au fil du temps relativement au niveau de scolarité des populations arabes différaient selon le genre et le fait que les personnes sont nées au Canada ou à l'extérieur du Canada. Les augmentations du niveau de scolarité de 2006 à 2021 étaient les plus marquées chez les femmes arabes nées au Canada. Cela s'est traduit par une diminution de la proportion de personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade ainsi que par une augmentation de la proportion de personnes détenant un baccalauréat ou un grade supérieur.

La proportion de femmes arabes nées au Canada et âgées de 25 à 54 ans n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade a diminué de plus de la moitié de 2006 à 2021, passant de 8,3 % à 3,6 %. Cette proportion a également connu une baisse chez les hommes arabes nés au Canada, passant de 8,5 % en 2006 à 5,6 % en 2021 (graphique 14). Toutefois, la proportion d'hommes arabes nés à l'extérieur du Canada n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade s'est accrue, passant de 8,4 % à 10,7 %. Cela s'explique principalement par le fait que 33,4 % des hommes arabes nés en Syrie, dont la plupart sont venus au Canada de 2015 à 2021, n'avaient pas de certificat, ni de diplôme, ni de grade. Parmi les hommes arabes nés à l'extérieur du Canada et qui ne sont pas nés en Syrie, la proportion de personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade en 2021 s'établissait à 7,6 %.

Graphique 14**Proportion des populations arabes de 25 à 54 ans n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade, selon le genre et le lieu de naissance, Canada, 2006 et 2021**

Notes : La variable « sexe » dans les années de recensement antérieures à 2021 et la variable sur le genre à deux catégories du Recensement de 2021 sont combinées dans le présent graphique. Bien que le sexe et le genre renvoient à deux concepts différents, l'introduction du genre ne devrait pas avoir d'incidence significative sur l'analyse des données et la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire. Pour obtenir plus de renseignements sur les changements apportés aux concepts au fil du temps, veuillez consulter le *Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021*.

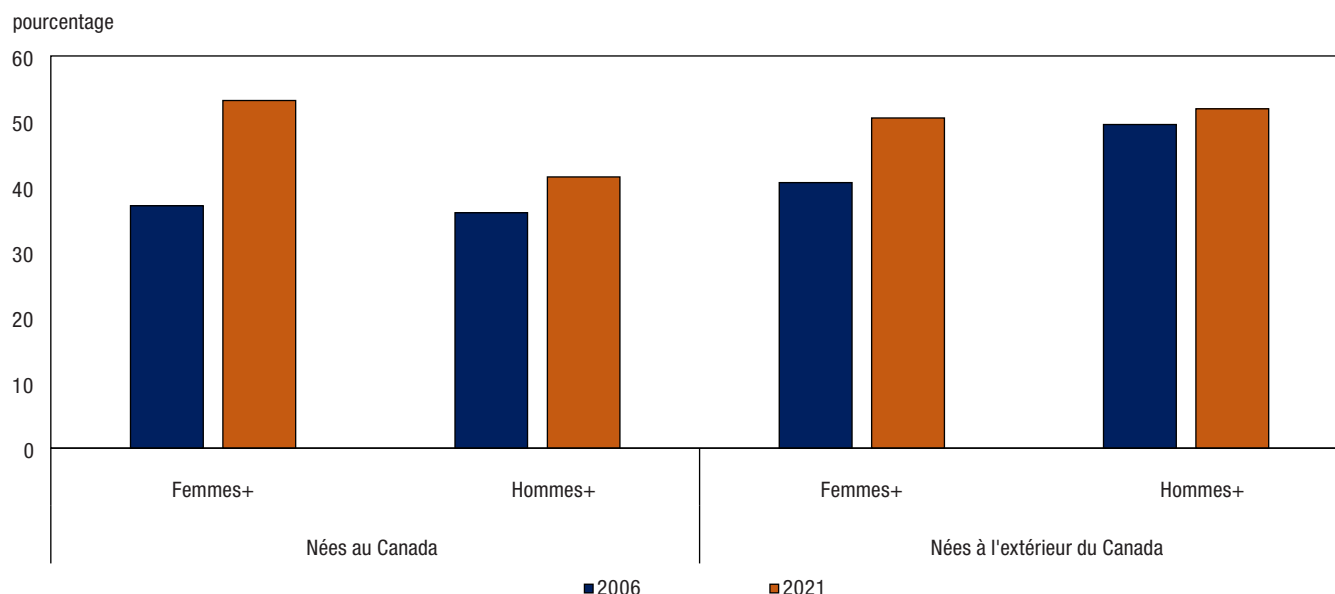
Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006 et 2021.

La proportion de femmes arabes nées au Canada et âgées de 25 à 54 ans détenant un baccalauréat ou un grade supérieur a augmenté, passant de 37,1 % en 2006 à 53,2 % en 2021 (graphique 15). Une hausse plus faible, mais tout de même considérable, a été observée chez les femmes arabes nées à l'extérieur du Canada (passant de 40,6 % en 2006 à 50,5 % en 2021), tandis que les augmentations chez les hommes arabes étaient comparativement plus faibles. Par conséquent, la proportion de femmes arabes nées au Canada détenant un baccalauréat ou un grade supérieur, qui, en 2006, était similaire à celle des hommes arabes nés au Canada, est devenue, en 2021, supérieure de plus de 10 points de pourcentage à la proportion des hommes arabes nés au Canada. La proportion de femmes arabes nées à l'extérieur du Canada détenant un baccalauréat ou un grade supérieur était inférieure de 8,9 points de pourcentage à celle des hommes en 2006, mais en 2021, cet écart s'est rétréci pour s'établir à 1,4 point de pourcentage.

Graphique 15

Proportion des populations arabes de 25 à 54 ans détenant un baccalauréat ou un grade supérieur, selon le genre et le lieu de naissance, Canada, 2006 et 2021



Notes : La variable « sexe » dans les années de recensement antérieures à 2021 et la variable sur le genre à deux catégories du Recensement de 2021 sont combinées dans le présent graphique. Bien que le sexe et le genre renvoient à deux concepts différents, l'introduction du genre ne devrait pas avoir d'incidence significative sur l'analyse des données et la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire. Pour obtenir plus de renseignements sur les changements apportés aux concepts au fil du temps, veuillez consulter le *Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021*.

Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006 et 2021.

Les personnes arabes affichaient des taux d'emploi inférieurs à ceux de la population non racisée et non autochtone, notamment les femmes arabes

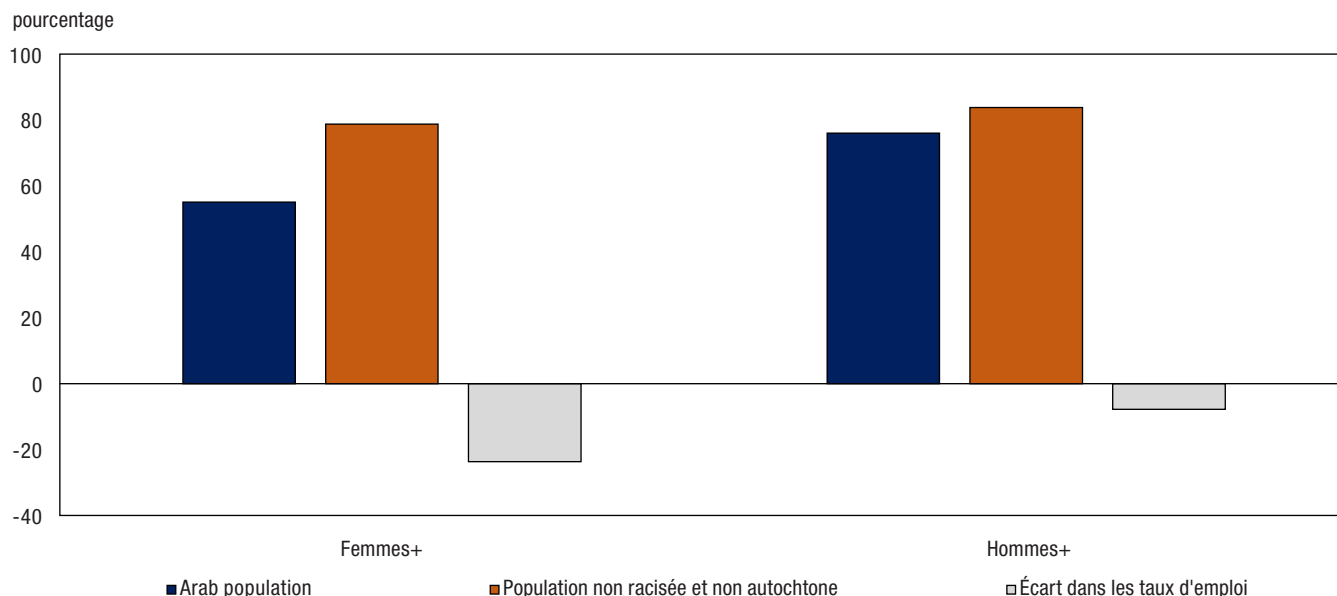
Les personnes arabes, et en particulier les femmes arabes, enregistraient d'importants écarts en matière d'emploi par rapport à la population non racisée et non autochtone³³. Le taux d'emploi des femmes arabes de 25 à 54 ans était de 55,1 % en mai 2021³⁴, comparativement à 78,8 % chez les femmes non racisées et non autochtones du même groupe d'âge, soit une différence de 23,7 points de pourcentage (graphique 16). Il y avait également un écart dans le taux d'emploi chez les hommes, bien que beaucoup plus faible, s'établissant à 7,8 points de pourcentage.

33. Un examen détaillé de tous les facteurs pouvant être liés aux taux d'emploi n'entre pas dans le cadre du présent portrait, qui sert à donner un aperçu des populations arabes. Cette section ne tient pas compte des différences dans le statut d'immigrant ou la catégorie d'admission, qui peuvent jouer un rôle dans certains de ces écarts.

34. La semaine de référence pour la situation d'activité (personne occupée, en chômage ou inactive) dans le Recensement de 2021 était la semaine du 2 au 8 mai 2021.

Graphique 16

Taux d'emploi de la population arabe et de la population non racisée et non autochtone de 25 à 54 ans, selon le genre, Canada, mai 2021



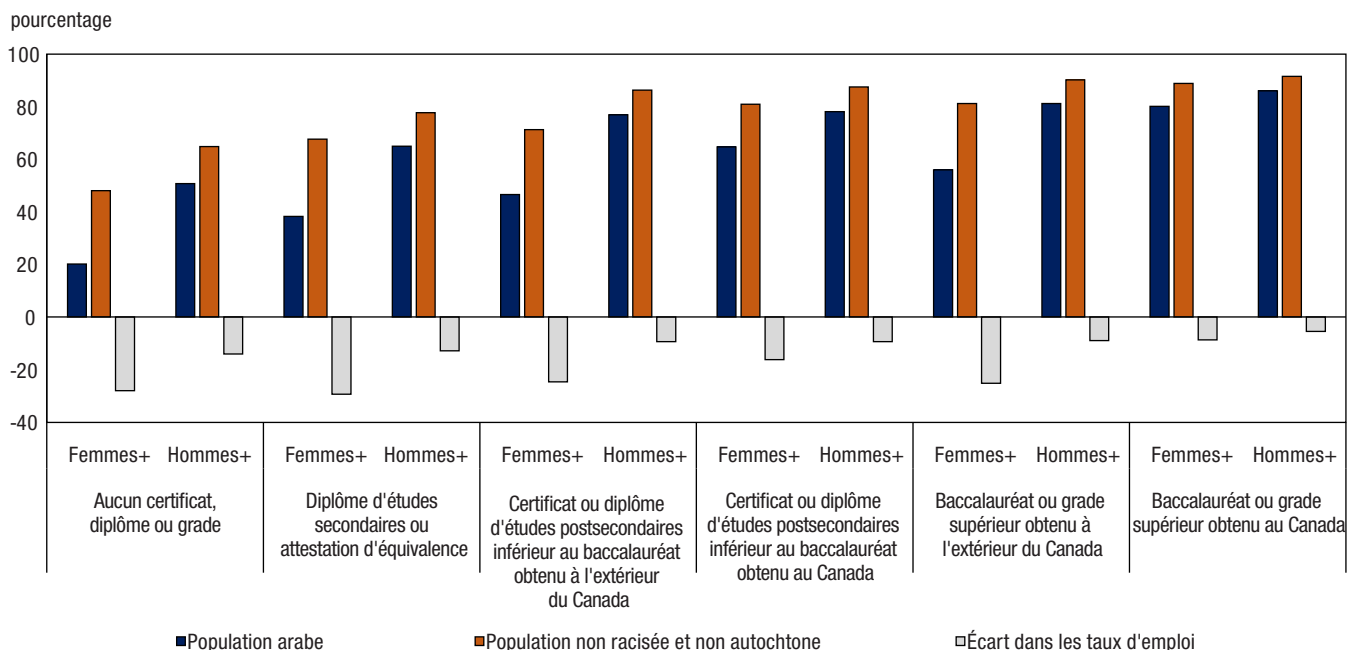
Note : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Des écarts dans les taux d'emploi entre les populations arabes et la population non racisée et non autochtone existaient à tous les niveaux de scolarité et après avoir tenu compte du lieu des études (graphique 17). Les écarts étaient les plus importants chez les femmes arabes n'ayant pas de titre scolaire du niveau postsecondaire et les femmes arabes détenant un titre scolaire du niveau postsecondaire obtenu à l'extérieur du Canada. Par exemple, le taux d'emploi des femmes arabes ne détenant aucun certificat, diplôme ou grade se situait à 20,1 %, soit moins de la moitié de celui des femmes non racisées et non autochtones ayant le même niveau de scolarité (48,1 %).

Graphique 17

Taux d'emploi de la population arabe et de la population non racisée et non autochtone de 25 à 54 ans, selon le genre, le niveau de scolarité et le lieu des études, Canada, mai 2021



Note : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

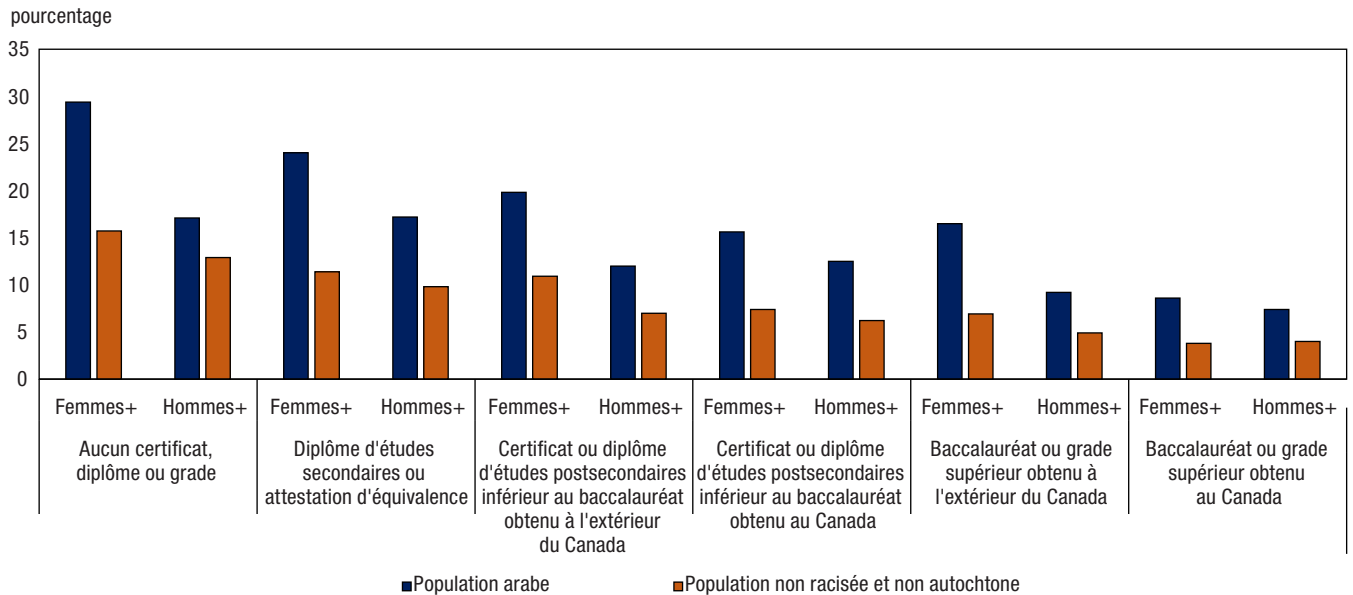
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Parmi les personnes arabes de 25 à 54 ans qui sont nées à l'extérieur du Canada et qui avaient un baccalauréat ou un grade supérieur, un peu moins des deux tiers (64,0 %) ont terminé leur plus haut niveau de scolarité à l'extérieur du Canada. Cette proportion était plus élevée chez les femmes (67,7 %) que chez les hommes (60,6 %). Le taux d'emploi des femmes arabes de 25 à 54 ans détenant un diplôme obtenu à l'étranger était de 55,9 %, ce qui est inférieur à celui des femmes non racisées et non autochtones du même groupe d'âge dont le plus haut niveau de scolarité était un diplôme d'études secondaires (67,6 %).

Le taux de chômage des femmes arabes ayant un baccalauréat ou un grade supérieur obtenu au Canada était de 8,6 %, ce qui est plus de deux fois plus élevé que celui des femmes non racisées et non autochtones ayant un baccalauréat ou un grade supérieur obtenu au Canada (3,8 %) (graphique 18). Les écarts dans les taux de chômage entre les personnes arabes et la population non racisée et non autochtone étaient plus importants chez les femmes que chez les hommes dans tous les cas. Ces écarts étaient les plus grands parmi les femmes qui n'avaient pas de titre scolaire du niveau postsecondaire ou qui détenaient un titre scolaire du niveau postsecondaire obtenu à l'extérieur du Canada.

Graphique 18

Taux de chômage de la population arabe et de la population non racisée et non autochtone de 25 à 54 ans, selon le genre, le niveau de scolarité et le lieu des études, Canada, mai 2021



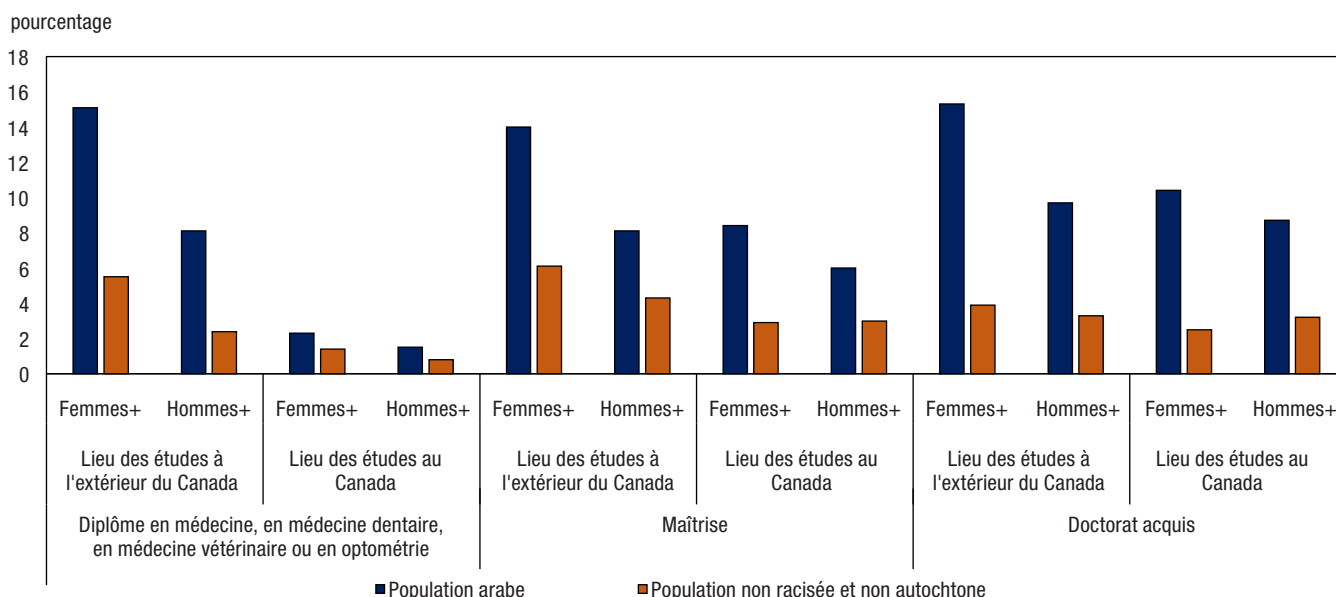
Note : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Même les femmes arabes ayant les plus hauts niveaux de scolarité affichaient les taux de chômage élevés. Des taux de chômage de 14,0 % à 15,3 % ont été observés chez les femmes arabes ayant obtenu l'un des titres scolaires suivants à l'extérieur du Canada : une maîtrise; un doctorat acquis; ou un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie. Les taux de chômage des hommes arabes détenant de tels diplômes allaient de 8,1 % à 9,7 % (graphique 19). Les taux de chômage étaient également élevés chez les femmes arabes ayant une maîtrise (8,4 %) ou un doctorat acquis (10,4 %) obtenu au Canada. En revanche, chez les femmes et les hommes non racisés et non autochtones détenant une maîtrise ou un doctorat acquis obtenu au Canada, les taux de chômage allaient de 2,5 % à 3,2 %.

Graphique 19

Taux de chômage de la population arabe et de la population non racisée et non autochtone de 25 à 54 ans détenant certains diplômes supérieurs au baccalauréat, selon le genre, le niveau de scolarité et le lieu des études, Canada, mai 2021



Note : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Des différences ont été observées dans les taux de chômage chez les femmes arabes selon leur appartenance religieuse (tableau 1). Par exemple, chez les femmes arabes de 25 à 54 ans n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (nées principalement à l'extérieur du Canada), le taux de chômage s'établissait à 33,1 % chez les musulmanes et à 21,6 % chez les chrétiennes. En général, parmi les personnes arabes détenant un titre scolaire canadien du niveau postsecondaire, les personnes nées au Canada enregistraient des taux de chômage plus faibles que celles nées à l'extérieur du Canada. Toutefois, parmi les femmes titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur obtenu au Canada, le taux de chômage était plus élevé chez les musulmanes nées au Canada (7,5 %) que chez les chrétiennes nées à l'extérieur du Canada (5,9 %) et chez les personnes nées à l'extérieur du Canada n'ayant aucune religion ou ayant une perspective séculière (6,6 %). Chez les femmes musulmanes arabes nées à l'extérieur du Canada et ayant obtenu un baccalauréat ou un grade supérieur au Canada, le taux de chômage était de 11,4 %.

Tableau 1

Taux de chômage des femmes arabes de 25 à 54 ans selon le niveau de scolarité, le lieu des études, le lieu de naissance et certaines religions, Canada, mai 2021

Plus haut certificat, diplôme ou grade, lieu des études et lieu de naissance	Total	Chrétiennes	Musulmanes	Aucune religion ou ayant une perspective séculière
				pourcentage
Aucun certificat, diplôme ou grade	29,4	21,6	33,1	28,3
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	24,0	18,2	26,9	20,9
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat obtenu à l'extérieur du Canada	19,8	16,7	21,0	15,2
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat obtenu au Canada	15,6	14,0	16,3	14,9
Nées à l'extérieur du Canada	16,1	15,9	16,3	15,2
Nées au Canada	13,9	10,4	16,3	14,4
Baccalauréat ou grade supérieur obtenu à l'extérieur du Canada	16,5	12,9	18,0	13,1
Baccalauréat ou grade supérieur obtenu au Canada	8,6	5,7	10,6	6,8
Nées à l'extérieur du Canada	9,6	5,9	11,4	6,6
Nées au Canada	6,5	5,5	7,5	7,1

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les personnes arabes étaient beaucoup plus susceptibles que l'ensemble de la population canadienne d'avoir un diplôme dans des domaines de la santé comme la pharmacie, la médecine et la médecine dentaire

Parmi les principaux domaines d'études où la représentation des personnes arabes était la plus élevée, par rapport à l'ensemble de la population canadienne, figuraient la pharmacie, la médecine dentaire et la médecine. Tous les chiffres de cette section et ceux des sections sur la profession se rapportent à la population âgée de 25 à 54 ans. Les personnes arabes étaient 4,4 fois plus susceptibles que l'ensemble de la population d'avoir un diplôme en pharmacie³⁵, 4,0 fois plus susceptibles de détenir un diplôme en médecine dentaire³⁶ et 3,3 fois plus susceptibles d'être titulaires d'un diplôme en médecine³⁷. Les personnes arabes représentaient plus du dixième (10,8 %) des personnes de 25 à 54 ans ayant un diplôme en pharmacie, 9,6 % de celles détenant un diplôme en médecine dentaire et 8,1 % de celles titulaires d'un diplôme en médecine.

Les personnes arabes étaient également fortement représentées dans les domaines de la langue et de la littérature ainsi que du droit. Elles étaient 27,5 fois plus susceptibles que l'ensemble de la population d'avoir un baccalauréat ou un grade supérieur en langue et littérature arabes, 3,6 fois plus susceptibles d'en avoir un en littérature française, 3,4 fois plus susceptibles d'en avoir un en traduction et interprétation, et 2,5 fois plus susceptibles d'en avoir en littérature anglaise. Elles étaient 1,8 fois plus susceptibles que l'ensemble de la population d'avoir un diplôme en droit³⁸. L'un des domaines des arts où les personnes arabes étaient fortement représentées était le design d'intérieur. Elles étaient 3,2 fois plus susceptibles que l'ensemble de la population d'être titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur en design d'intérieur.

De plus, les personnes arabes étaient fortement représentées dans les sciences appliquées et domaines connexes. Elles étaient 2,8 fois plus susceptibles que l'ensemble de la population d'être titulaires d'un baccalauréat ou un grade supérieur en architecture, 2,4 fois plus susceptibles d'en détenir un en génie et 1,9 fois plus susceptibles d'en avoir un en informatique, sciences de l'information et services de soutien.

Enfin, les personnes arabes étaient 2,4 fois plus susceptibles que la population générale d'être titulaires d'un doctorat acquis.

Les personnes arabes détenant un diplôme obtenu à l'extérieur du Canada rencontraient des obstacles pour trouver un emploi lié à leur domaine d'études

Parmi les personnes de 25 à 54 ans, moins de 3 femmes arabes sur 10 (27,1 %) et 4 hommes arabes sur 10 (40,1 %) détenant un baccalauréat ou un grade supérieur obtenu à l'extérieur du Canada occupaient des emplois professionnels (c.-à-d. exigeant habituellement au moins un baccalauréat) ou des professions de cadres supérieurs ou spécialisés (graphique 20)³⁹.

35. Il s'agit des personnes détenant un baccalauréat ou un grade supérieur et dont le principal domaine d'études, pour leur titre scolaire le plus élevé, était compris dans la classe 51.2001 Pharmacie (Pharm.D., B.S., B.Sc., B.Pharm.), selon la Classification des programmes d'enseignement Canada 2021.

36. Il s'agit des personnes détenant un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (y compris celles ayant également une maîtrise ou un doctorat acquis) et dont le principal domaine d'études, pour leur titre scolaire le plus élevé, était compris dans la classe 51.04 Dentisterie (D.D.S., D.M.D.), 51.05 Programme de cycle supérieur en dentisterie (Cert., M.S., M.Sc., Ph.D.) ou 60.01 Programmes de résidence/fellowship en médecine dentaire, selon la Classification des programmes d'enseignement Canada 2021.

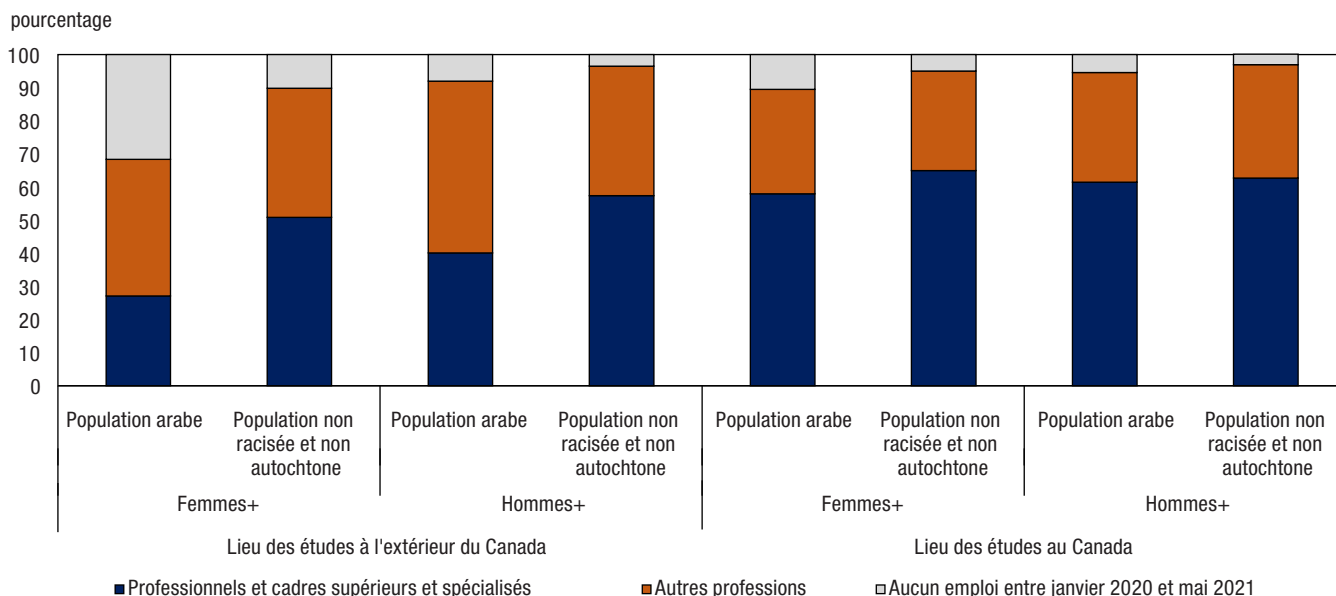
37. Il s'agit des personnes détenant un diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (y compris celles ayant également une maîtrise ou un doctorat acquis) et dont le principal domaine d'études, pour leur titre scolaire le plus élevé, était compris dans la classe 51.12 Médecine, 51.14 Sciences cliniques médicales/études de cycle supérieur en médecine ou 61 Programmes de résidence/fellowship en médecine, selon la Classification des programmes d'enseignement Canada 2021.

38. Il s'agit des personnes détenant un baccalauréat ou un grade supérieur compris dans la classe 22.01 Droit (LL.B., J.D., B.C.L.) ou 22.02 Recherche juridique et études du droit avancées (post-LL.B./J.D.), selon la Classification des programmes d'enseignement Canada 2021.

39. Les professions professionnelles et de cadres supérieurs ou spécialisés désignent les professions classées comme professionnelles dans la [variante de la Classification nationale des professions \(CNP\) 2021, version 1.0 pour l'Analyse par catégorie de FEER \(formation, étude, expérience et responsabilités\)](#) ainsi que celles des catégories suivantes : 00 Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures; 10 Personnel d'encadrement intermédiaire spécialisé dans les services administratifs, les services financiers et commerciaux et la communication (sauf la radiodiffusion); 20 Cadres intermédiaires spécialisés/cadres intermédiaires spécialisés en génie, en architecture, en sciences et en systèmes informatiques; 30 Cadres intermédiaires spécialisés/cadres intermédiaires spécialisés des soins de santé; 40 Directeurs/directrices de la fonction publique, de l'enseignement et des services sociaux et communautaires et des services de la protection du public; et 50 Cadres intermédiaires spécialisés/cadres intermédiaires spécialisés des arts, de la culture, des sports et des loisirs.

Graphique 20

Catégorie professionnelle de la population arabe et de la population non racisée et non autochtone de 25 à 54 ans détenant un baccalauréat ou un grade supérieur, selon le genre et le lieu des études, Canada, 2021

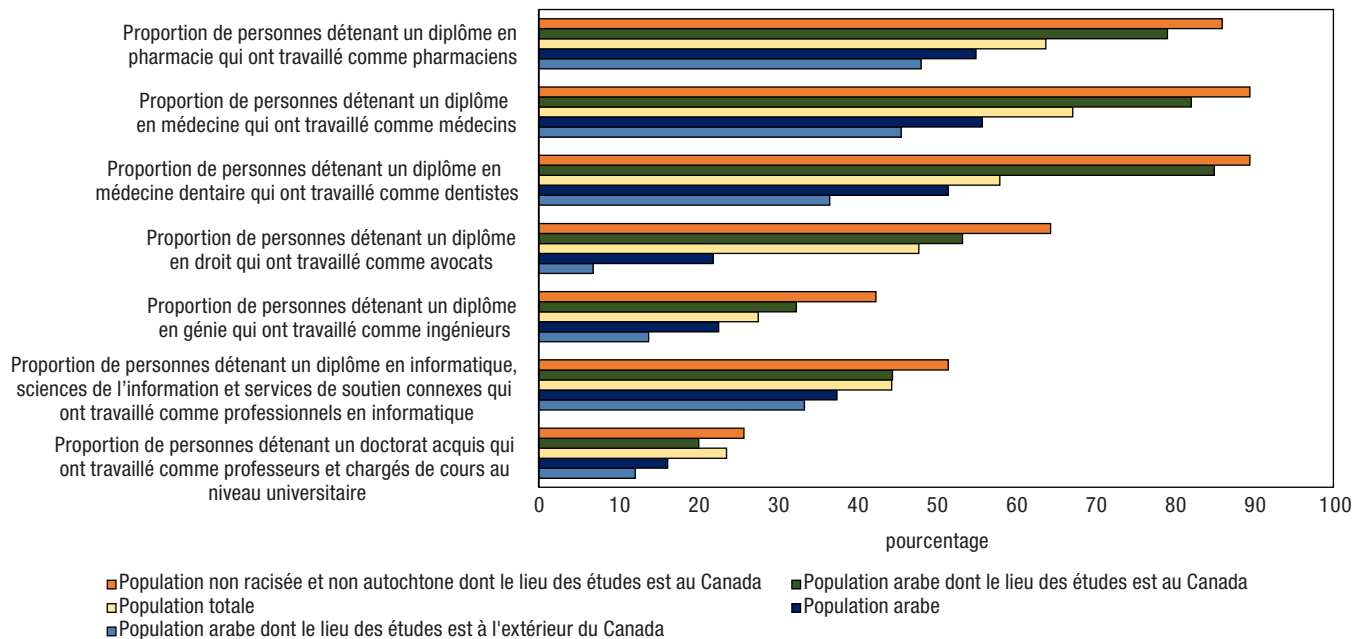


Note : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les femmes arabes détenant un baccalauréat ou un grade supérieur obtenu à l'extérieur du Canada étaient particulièrement susceptibles de ne pas trouver de travail : 31,7 % d'entre elles n'avaient pas d'emploi de janvier 2020 à mai 2021. Bien qu'une grande partie de cette période se soit déroulée pendant la pandémie de COVID-19, les personnes qui occupaient un emploi en janvier ou en février 2020, soit avant le début des fermetures liées à la pandémie, étaient enregistrées en fonction de leur profession à ce moment, même si elles n'avaient pas d'emploi pendant la pandémie.

Une faible adéquation entre l'emploi et les compétences chez les personnes arabes titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger a également été observée lors de l'examen des domaines d'études particuliers où les personnes arabes étaient fortement représentées, comme les diplômes en pharmacie, en médecine, en médecine dentaire et en génie (graphique 21).

Graphique 21**Proportion de la population arabe et de la population non racisée et non autochtone de 25 à 54 ans détenant certains diplômes qui exerçait certaines professions, selon le lieu des études, Canada, 2021**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Moins de la moitié des personnes arabes titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger en pharmacie ou en médecine travaillaient respectivement comme pharmaciens (48,1 %) ou médecins (45,6 %). Dans d'autres domaines, par exemple, 13,8 % des personnes arabes titulaires d'un diplôme en génie obtenu à l'étranger travaillaient comme ingénieurs, et 6,8 % des personnes arabes détenant un diplôme en droit obtenu à l'étranger travaillaient comme avocats. Parmi les personnes ayant un doctorat acquis, un peu plus de 1 personne non racisée et non autochtone sur 4 ayant obtenu son diplôme d'un établissement d'enseignement canadien (25,8 %) travaillait comme professeur d'université, comparativement à 1 personne arabe sur 5 ayant obtenu son diplôme d'un établissement d'enseignement canadien (20,1 %) et à moins de 1 personne arabe sur 8 ayant obtenu son diplôme d'un établissement d'enseignement à l'extérieur du Canada (12,1 %). Ces chiffres étaient constamment plus faibles chez les femmes arabes que chez les hommes arabes. Par exemple, 30,0 % des femmes arabes titulaires d'un diplôme en médecine obtenu à l'étranger travaillaient comme médecins, comparativement à 59,5 % des hommes arabes détenant un tel diplôme.

Parmi les personnes arabes ayant des emplois non professionnels, les femmes occupaient souvent des postes liés à la garde d'enfants et les hommes, des postes liés au transport

Dans l'ensemble, plus de 6 personnes arabes sur 10 de 25 à 54 ans qui avaient un emploi de janvier 2020 à mai 2021 (60,1 %) occupaient des postes autres que des postes de gestion, qui ne nécessitaient habituellement pas de baccalauréat ou de grade supérieur, ce qui était légèrement inférieur à la proportion de la population non racisée et non autochtone du même groupe d'âge (63,9 %) qui occupait de tels postes.

Dans certaines de ces professions, la représentation des personnes arabes était particulièrement élevée. Par exemple, les femmes arabes étaient particulièrement susceptibles d'exercer une profession liée à la garde d'enfants. Comparativement à l'ensemble des femmes, elles étaient 4,3 fois plus susceptibles de travailler comme surveillantes d'élèves, brigadières scolaires et autres professions connexes, et 2,4 fois plus susceptibles de travailler comme éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance. En fait, la profession la plus courante des femmes arabes était celle d'éducatrice et d'aide-éducatrice de la petite enfance.

Les hommes arabes étaient 5,0 fois plus susceptibles que l'ensemble des hommes de travailler comme chauffeurs de taxi, chauffeurs de limousine et chauffeurs. Il s'agit de la troisième profession la plus courante chez les hommes arabes. La profession la plus courante chez les hommes arabes — celle de conducteur de camions de transport — était également la profession la plus fréquente chez les hommes non racisés et non autochtones. Les hommes arabes étaient également 5,8 fois plus susceptibles que l'ensemble des hommes de travailler comme coiffeurs et barbiers.

Les personnes arabes avaient les revenus les plus faibles de tous les groupes racisés au Canada

Revenu après impôt rajusté de la famille économique pour toutes les personnes

Le concept de revenu après impôt rajusté de la famille économique est utilisé dans cette série de portraits pour mesurer le revenu de chaque personne. Dans ce concept de revenu, le revenu d'une personne est mesuré comme le revenu après impôt de sa famille économique (personnes apparentées et vivant dans le même ménage), rajusté en fonction du nombre de personnes dans la famille économique. Le rajustement en fonction de la taille de la famille est attribuable aux économies d'échelle : par exemple, deux personnes vivant ensemble ont généralement des dépenses moins élevées pour des choses comme le logement que deux personnes vivant séparément. Le rajustement en fonction de la taille de la famille est effectué en divisant le revenu après impôt de la famille économique par la racine carrée du nombre de personnes dans la famille économique. Ce rajustement permet d'analyser le revenu de façon comparable entre des groupes de population ayant des tailles de famille différentes.

Les personnes arabes affichaient le revenu familial après impôt rajusté médian le plus faible de tous les groupes racisés au Canada, tant en 2015 (30 733 \$)⁴⁰ qu'en 2020 (40 400 \$). Les chiffres correspondants pour la population non racisée et non autochtone s'établissaient à 49 346 \$ en 2015 et à 53 600 \$ en 2021.

Selon les données de 2020, 15,6 % des personnes arabes vivaient dans la pauvreté⁴¹, comparativement à la moyenne canadienne de 8,1 %. Ce taux occupait le troisième rang en importance, derrière celui de la population coréenne (19,0 %) et celui de la population asiatique occidentale (15,9 %), et il était semblable à celui de la population chinoise (15,3 %). Cela constituait une diminution importante par rapport à 2015, année où les personnes coréennes, asiatiques occidentales, et arabes constituaient également les trois groupes racisés les plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, mais où le taux de pauvreté de chacune d'elles était supérieur à 30 %.

L'[Enquête canadienne sur le revenu](#) a montré une baisse du taux global de pauvreté de 2015 à 2019, avant la pandémie. [En 2020, le taux de pauvreté a diminué de plus du tiers par rapport à 2019](#); il a diminué de moitié chez les enfants, qui représentaient une plus grande proportion des populations arabes que de l'ensemble de la population. Cette baisse était associée aux prestations offertes dans le cadre de la réponse à la pandémie de COVID-19, comme la Prestation canadienne d'urgence. Ainsi, 2020 a été une année anormale en ce qui concerne le revenu. La fin de ces prestations, combinée à l'inflation et aux augmentations du prix des logements depuis 2020, signifie que ces statistiques ne doivent pas être considérées comme étant représentatives de la situation actuelle.

40. Les données sur les revenus de 2015 ont été rajustées pour tenir compte de l'inflation afin de refléter celles de 2020.

41. Comme le présent portrait comprend les personnes ayant déclaré que leur groupe de population était à la fois « Arabe » et « Blanc », ce qui diffère du concept normalisé, ce chiffre n'est pas le même que le [taux de pauvreté des populations arabes publié](#) se fondant sur les données du Recensement de 2021, qui se situait à 16,1 %. De même, le taux pour la population asiatique occidentale comprend les personnes ayant déclaré que leur groupe de population était à la fois « Asiatique occidentale » et « Blanc »; il diffère donc du taux officiel publié.

Réfugiés syriens

Les réfugiés syriens sont un grand groupe d'immigrants récents, qui sont principalement arabes et qui ont fait face à des défis particuliers, fuyant le conflit avec peu de ressources et, dans certains cas, arrivant au Canada peu de temps avant le début de la pandémie de COVID-19. Les réfugiés syriens qui étaient arabes représentaient 8,6 % des populations arabes au Canada en 2021 et 38,3 % des immigrants arabes qui ont été admis au Canada de 2014 à 2021. Leurs expériences et leurs caractéristiques diffèrent de celles de l'ensemble des populations arabes, et il est donc important de désagréger les données relatives à cette population pour mieux comprendre leurs résultats socioéconomiques et orienter les politiques visant à résoudre les difficultés auxquelles les réfugiés syriens font face.

Aux fins de la présente analyse, les réfugiés syriens sont définis comme les réfugiés qui sont nés en Syrie, ou dont un parent est né en Syrie, et qui ont immigré de janvier 2014 à mai 2021⁴². Selon cette définition, le Canada comptait 82 070 réfugiés syriens en mai 2021.

Cette section porte sur tous les réfugiés syriens, et non seulement sur ceux qui ont déclaré être arabes. Les personnes arabes qui n'étaient membres d'aucun autre groupe racisé représentaient 83,7 % des réfugiés syriens, et les personnes arabes qui appartenaient également à un autre groupe racisé en constituaient 1,8 %. (Les autres réfugiés syriens ont principalement déclaré être blancs, asiatiques occidentaux ou appartenir à un groupe racisé autre que les 10 principaux.)

En raison du parrainage de réfugiés syriens par des Canadiens partout au pays, les provinces et les villes où vivaient des réfugiés syriens étaient plus variées que pour les populations arabes. Bien que les provinces comptant les plus fortes proportions de réfugiés syriens étaient celles où se trouvaient déjà de grandes populations arabes — l'Ontario (48,5 % des réfugiés syriens), le Québec (21,6 %) et l'Alberta (11,3 %) —, elles étaient suivies de la Colombie-Britannique (7,6 %), de la Nouvelle-Écosse (3,0 %), du Nouveau-Brunswick (2,5 %), du Manitoba (2,3 %) et de la Saskatchewan (1,9 %). Chacune de ces provinces comptait plus de 1 000 réfugiés syriens, et Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard en comptaient chacune plusieurs centaines.

Les réfugiés syriens ont été confrontés à de nombreux défis, fuyant le conflit avec peu de ressources et souvent avec des niveaux de scolarité moins élevés. Au Canada, il est souvent difficile de trouver un logement, surtout pour les familles nombreuses. Leur principale année d'immigration était 2016 (32 565 personnes), mais bon nombre d'entre eux ont immigré en 2017 (12 030 personnes), en 2018 (11 535 personnes) ou en 2019 (10 005 personnes). Ceux qui sont arrivés en 2019 ont passé un an ou moins au Canada avant le début de la pandémie, laquelle a perturbé davantage leur vie quotidienne et leur travail.

Près des trois quarts des réfugiés syriens (74,0 %) vivaient dans des ménages composés d'une famille biparentale avec enfants, et la taille médiane de ces familles était de cinq personnes (c.-à-d. deux parents et trois enfants)⁴³. Les revenus des réfugiés syriens étaient faibles, leur revenu médian après impôt rajusté de la famille économique étant de 29 000 \$ (comparativement à 51 600 \$ pour l'ensemble du Canada), et 27,5 % vivaient dans la pauvreté (comparativement à un taux de 8,1 % pour l'ensemble du Canada). De plus, la plupart des réfugiés syriens (95,3 %) vivaient dans des villes de 100 000 habitants ou plus. Les prix élevés des logements et le faible nombre de logements locatifs pour les familles nombreuses au Canada constituaient un défi de taille pour les réfugiés syriens. En 2021, plus de la moitié (57,3 %) des réfugiés syriens vivaient dans un logement qui comportait trop peu de chambres par rapport à la taille et à la composition du ménage⁴⁴, et 39,1 % vivaient dans un logement dont le coût représentait plus de 30 % du revenu avant impôt de leur ménage. Ces chiffres comprenaient les 20,0 % de réfugiés syriens qui habitaient un logement présentant ces deux caractéristiques.

Malgré ces difficultés, la plupart des réfugiés syriens ont appris le français ou l'anglais. Les trois quarts (75,0 %) des réfugiés syriens avaient l'arabe comme seule langue maternelle, tandis que 12,0 % avaient l'anglais comme l'une de leurs langues maternelles et 1,9 % d'entre eux avaient le français comme l'une de leurs langues maternelles. En 2021, la plupart (83,4 %) ont déclaré connaître au moins l'une des langues officielles (le français ou l'anglais) suffisamment bien pour soutenir une conversation, et 11,3 % connaissaient à la fois le français et l'anglais. La connaissance du français ou de l'anglais était plus élevée chez les enfants de moins de 15 ans (90,7 %) et les jeunes de 15 à 24 ans (93,1 %), alors que cette proportion était de 78,1 % chez les personnes de

42. Cette population comprend plus de 99 % de tous les réfugiés qui sont nés en Syrie, ou dont un parent est né en Syrie, et qui vivaient au Canada en mai 2021.

43. Un article de Statistique Canada sur les réfugiés syriens utilisant les données du Recensement de 2016 a révélé de même que la plupart des familles de réfugiés syriens étaient des familles avec enfants (Houle, 2019).

44. Voir la note de bas de page 46.

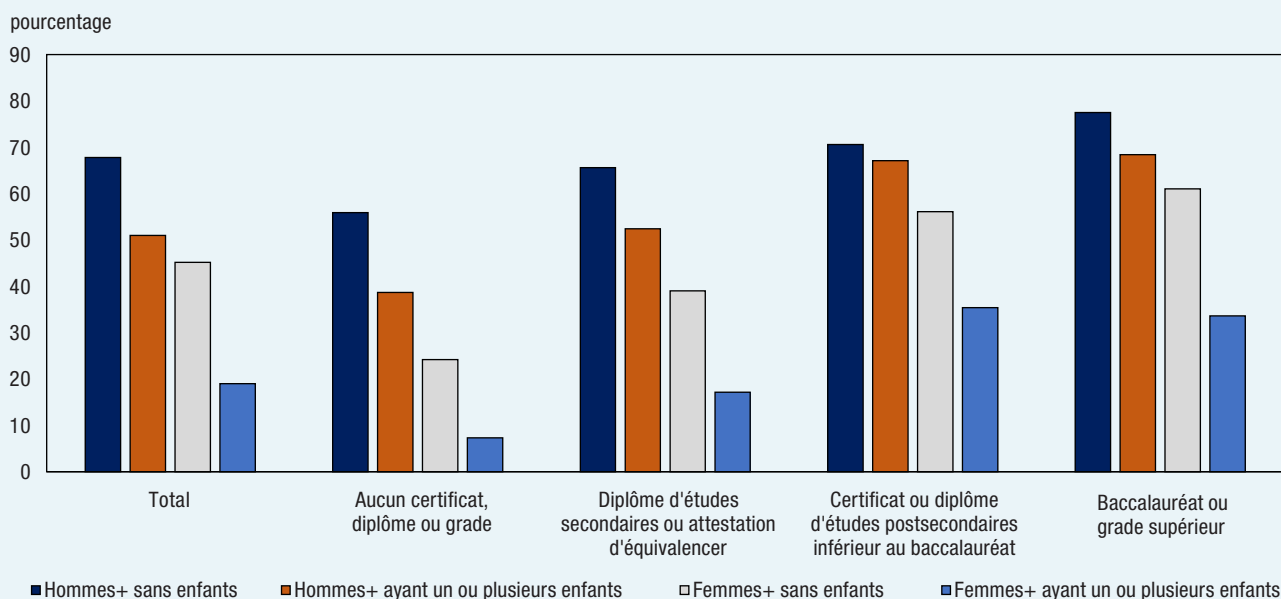
25 à 64 ans et qu'elle était plus faible (37,2 %) chez le nombre relativement peu élevé de réfugiés syriens (moins de 3 000) âgés de 65 ans et plus. En 2021, la majorité (55,4 %) des réfugiés syriens parlaient régulièrement le français ou l'anglais à la maison, en combinaison ou non avec d'autres langues. Les deux tiers des enfants réfugiés syriens âgés de moins de 15 ans (67,0 %) parlaient régulièrement le français ou l'anglais à la maison, tout comme 61,7 % des jeunes de 15 à 24 ans.

Certains réfugiés syriens avaient un niveau de scolarité relativement faible. Parmi les personnes de 25 à 54 ans, plus de 4 sur 10 (41,8 %) n'avaient ni diplôme d'études secondaires ni titre scolaire du niveau postsecondaire. À l'inverse, plus du cinquième (22,6 %) détenaient un baccalauréat ou un grade supérieur. Le niveau de scolarité des femmes et des hommes était relativement similaire.

La pandémie et les exigences concurrentes du travail et de la vie familiale ont posé un défi particulièrement important en matière d'emploi. En mai 2021, 56,3 % des hommes réfugiés syriens et 24,6 % des femmes réfugiées syriennes de 25 à 54 ans étaient occupés. Les taux d'emploi étaient plus élevés chez les hommes que chez les femmes, de même que chez les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé et sans enfants de moins de 18 ans. Ils étaient les plus faibles chez les femmes qui avaient des enfants et n'avaient ni diplôme d'études secondaires ni titre scolaire du niveau postsecondaire (graphique 22).

Graphique 22

Taux d'emploi des réfugiés syriens de 25 à 54 ans selon le niveau de scolarité, le genre et le fait d'avoir des enfants de moins de 18 ans, Canada, mai 2021



Note : Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données dans une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe « + ». La catégorie « Hommes+ » comprend les hommes de même que certaines personnes non binaires. La catégorie « Femmes+ » comprend les femmes de même que certaines personnes non binaires.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Les jeunes réfugiés syriens, qui pouvaient avoir acquis de plus grandes compétences en français ou en anglais que leurs parents, aidaient souvent leurs familles. Le quart (25,7 %) des jeunes réfugiés syriens de 15 à 24 ans et vivant avec leurs parents occupaient un emploi en mai 2021. Cela était le cas de 17,3 % des jeunes de 15 à 19 ans et de 42,1 % des jeunes de 20 à 24 ans.

De plus, 42,7 % des jeunes réfugiés syriens de 20 à 24 ans fréquentaient un établissement d'enseignement postsecondaire au cours de l'année scolaire 2020-2021, y compris 18,0 % qui étaient à la fois inscrits à des études postsecondaires et qui occupaient un emploi. La fréquentation d'un établissement d'enseignement postsecondaire des réfugiés syriens de ce groupe d'âge était plus élevée chez les jeunes femmes (48,4 %) que chez les jeunes hommes (38,0 %), tandis que les jeunes hommes étaient plus susceptibles d'occuper un emploi (43,5 %) que les jeunes femmes (33,2 %).

Les réfugiés syriens de tout âge qui exerçaient une profession occupaient principalement des postes non professionnels autres que des postes de gestion. Deux des cinq principales professions chez les femmes et les hommes étaient celles de serveurs au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé; et vendeurs et décorateurs-étalagistes en commerce de détail. Chez les femmes, les trois autres professions parmi les cinq principales étaient les suivantes : caissières; éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance; et opératrices de machines à coudre industrielles. Chez les hommes, les trois autres professions parmi les cinq principales comprenaient les suivantes : chauffeurs-livreurs de services de livraison et distributeurs porte-à-porte; chauffeurs de taxi, chauffeurs de limousine et chauffeurs; et aides de soutien des métiers et manœuvres en construction.

Section 4 : Inclusion sociale et logement

En 2021, la moitié des personnes arabes vivaient dans un logement inabordable, surpeuplé ou nécessitant des réparations majeures

Un logement acceptable désigne un logement qui répond aux seuils des trois indicateurs suivants établis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) : il coûte moins de 30 % du revenu total avant impôt du ménage⁴⁵, il compte suffisamment de chambres pour la taille et la composition du ménage⁴⁶, et il ne nécessite pas de réparations majeures.

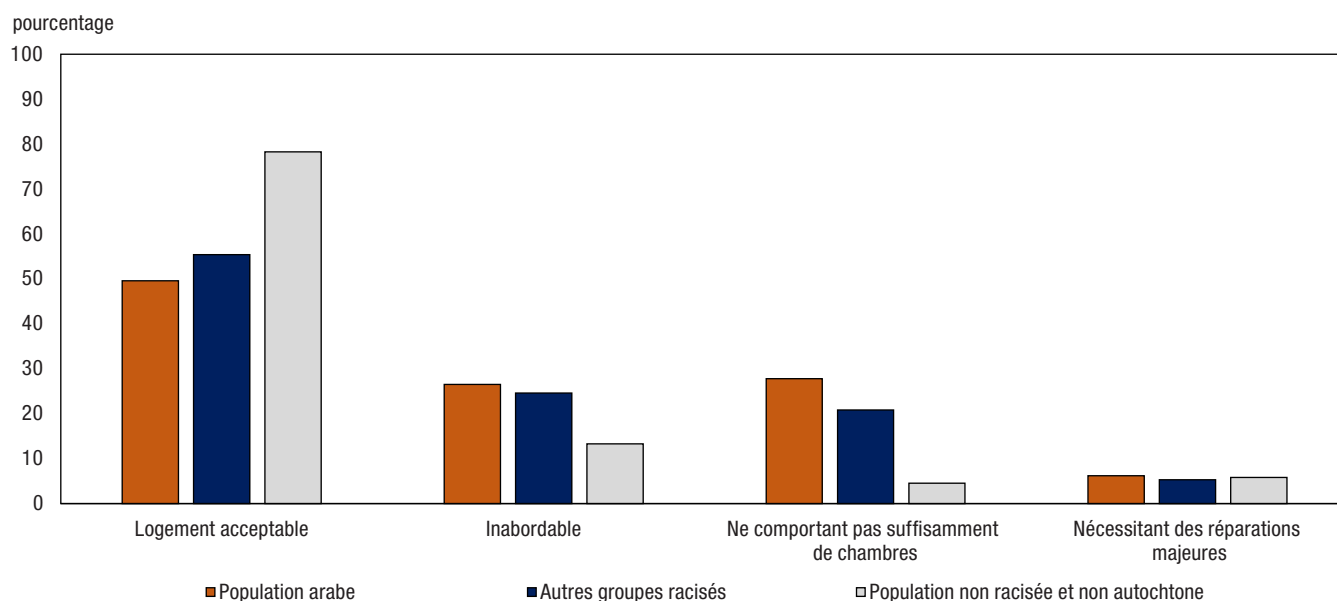
Selon ces seuils, la moitié (50,4 %) des personnes arabes vivaient dans des logements inacceptables au moment du Recensement de 2021, comparativement à 29,0 % de l'ensemble de la population. Ce taux était plus élevé que celui de tout autre groupe racisé, à l'exception des personnes asiatiques occidentales (59,7 %). Les situations de logement inacceptables les plus courantes chez les personnes arabes étaient celles où l'on vivait dans un logement comptant trop peu de chambres (27,8 %) ou dans un logement inabordable (26,5 %). La proportion de personnes arabes vivant dans un logement comptant trop peu de chambres était plus élevée que celle de tout autre groupe racisé, à l'exception des personnes philippines (28,7 %). La proportion de personnes arabes vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures était beaucoup plus faible (6,2 %) (graphique 23). Ces chiffres comprenaient les personnes vivant dans un logement où plus d'une de ces conditions était présente (9,7 %), et dans la plupart des cas, il s'agissait de logements inabordables comportant un nombre insuffisant de chambres (7,0 %).

45. Cet indicateur est appelé l'abordabilité du logement. L'abordabilité du logement est évaluée pour les ménages propriétaires et locataires dont le revenu total du ménage est supérieur à zéro, dans les logements privés non agricoles et hors réserve.

46. Cet indicateur est appelé la qualité du logement et est défini par la Norme nationale d'occupation de la SCHL. Dans un ménage composé d'un couple et de ses enfants, la norme est que le couple partage une chambre; deux enfants de moins de 5 ans, quel que soit leur sexe, partagent une chambre, et deux enfants du même sexe âgés de 5 à 17 ans partagent une chambre. Dans toutes les autres situations, chaque personne aura sa propre chambre. Un logement comportant trop peu de chambres pour permettre cela (par exemple lorsque le nombre de chambres signifie qu'un enfant doit partager une chambre avec ses parents, que trois enfants ou plus doivent partager une chambre, ou que des enfants de 5 à 17 ans de sexes opposés doivent partager une chambre) est considéré comme de taille non convenable.

Graphique 23

Acceptabilité du logement selon certains groupes de population, Canada, 2021

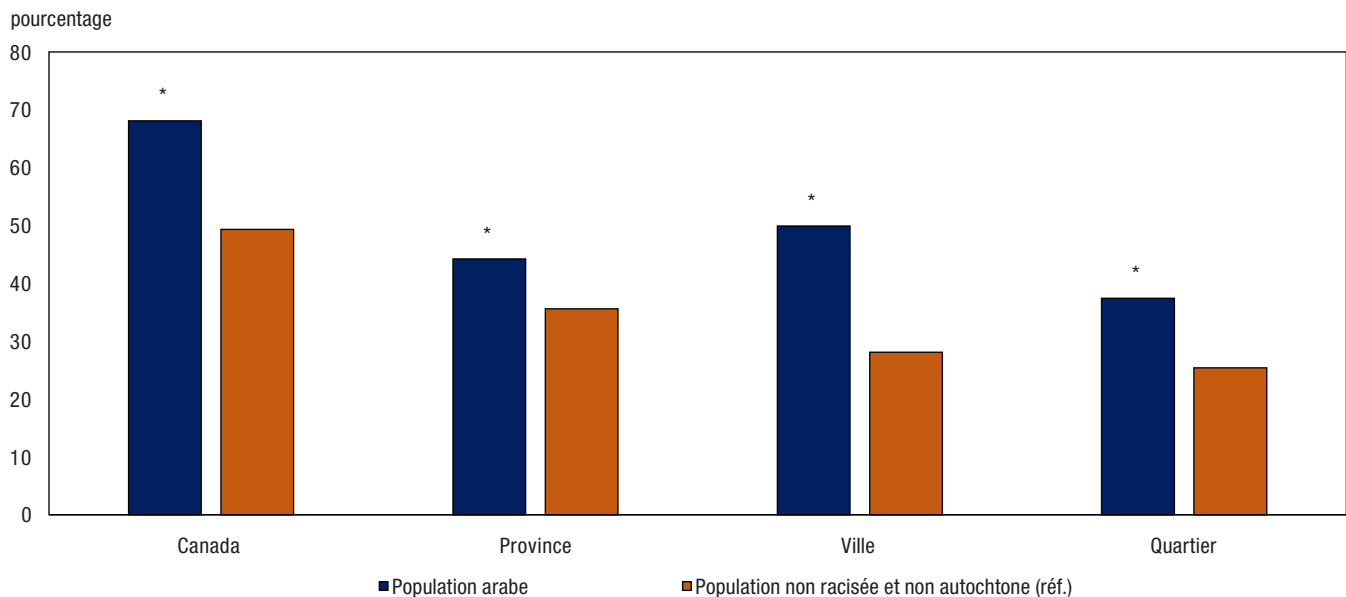


Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

En 2020, les personnes arabes étaient plus susceptibles que la population non racisée et non autochtone de déclarer un très fort sentiment d'appartenance au Canada

Malgré les défis rencontrés liés au logement, à l'emploi et à l'adéquation entre l'emploi et les compétences, la proportion de personnes arabes qui avaient un très fort sentiment d'appartenance au Canada (68,1 %) était nettement plus élevée que celle de la population non racisée et non autochtone (graphique 24). Il en allait de même quant à leur sentiment d'appartenance à leur province (44,2 %), à leur ville (49,9 %) et à leur quartier (37,4 %)⁴⁷.

47. Ces données, ainsi que celles sur la confiance à l'égard des institutions et les expériences de discrimination, proviennent de l'Enquête sociale générale – Identité sociale de 2020, qui a été menée d'août 2020 à février 2021.

Graphique 24**Proportion de la population arabe et de la population non racisée et non autochtone ayant un très fort sentiment d'appartenance à certaines communautés, Canada, 2020**

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020.

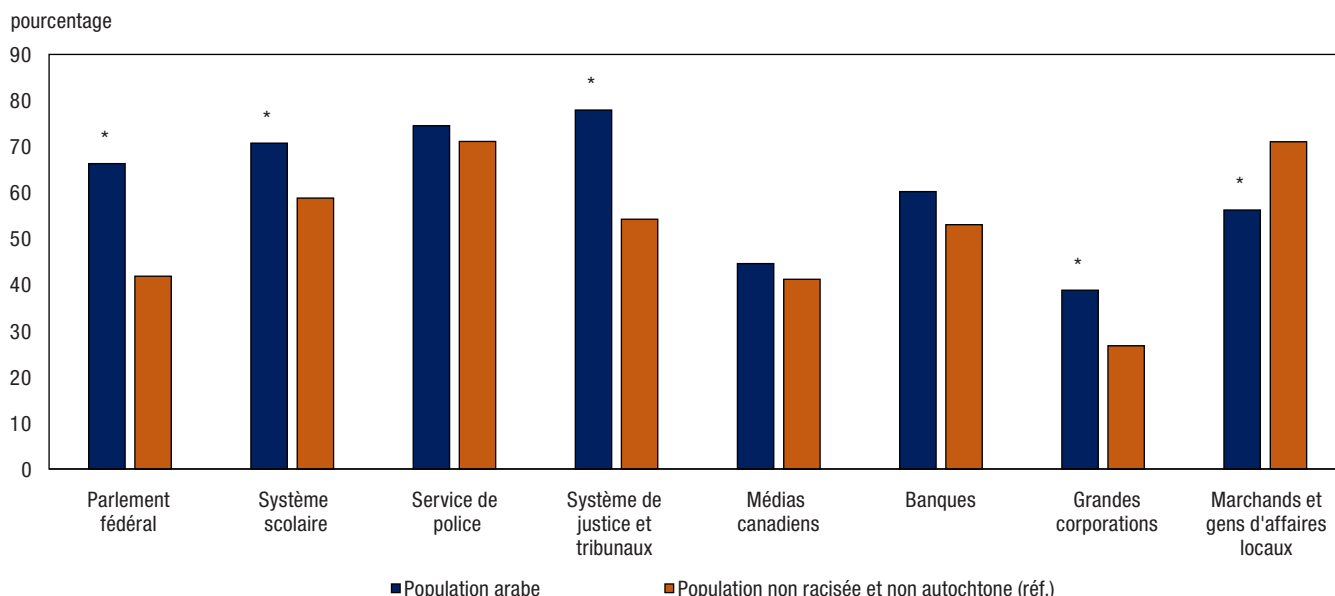
Dans l'ensemble de la population, les immigrants étaient plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir un très fort sentiment d'appartenance au Canada⁴⁸, à leur province, à leur ville ou à leur quartier. Cela peut avoir été un facteur dans les résultats pour les populations arabes, puisque les immigrants représentent une plus grande proportion des populations arabes que de la population non racisée et non autochtone. Toutefois, les immigrants arabes étaient nettement plus susceptibles que les immigrants non racisés et non autochtones d'avoir un très fort sentiment d'appartenance au Canada (72,6 % des immigrants arabes par rapport à 58,2 % des immigrants non racisés et non autochtones), à leur ville (52,9 % par rapport à 35,2 %) et à leur quartier (40,3 % par rapport à 30,9 %). La population arabe non immigrante n'a pas pu être analysée en raison de la taille insuffisante de l'échantillon.

Les personnes arabes étaient plus susceptibles que la population non racisée et non autochtone de déclarer une grande confiance dans les institutions gouvernementales

Au moins les deux tiers des personnes arabes ont déclaré des niveaux élevés⁴⁹ de confiance dans les institutions gouvernementales, y compris le Parlement fédéral (66,3 %), le système scolaire (70,7 %), le service de police (74,5 %) et le système de justice et les tribunaux (77,9 %). La proportion de personnes arabes ayant des niveaux élevés de confiance à l'égard du Parlement fédéral, du système scolaire, du système de justice et des tribunaux était nettement plus élevée que celle de la population non racisée et non autochtone (graphique 25). La proportion de personnes ayant un niveau de confiance élevé à l'égard du service de police était similaire dans les deux groupes.

48. Cela est cohérent avec des recherches antérieures, comme celle de Stick et coll. (2023).

49. Les répondants ont évalué la confiance sur une échelle de 1 à 5; 1 étant la plus faible et 5, la plus élevée. Les réponses de 4 ou 5 ont été classées comme une « grande confiance », les réponses de 3 comme une « confiance moyenne » et les réponses de 1 ou 2 comme une « faible confiance ». Les personnes n'ayant pas répondu à la question ont été exclues de l'analyse.

Graphique 25**Proportion de la population arabe et de la population non racisée et non autochtone ayant un niveau élevé de confiance à l'égard de certaines institutions, Canada, 2020**

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020.

En ce qui concerne la confiance dans les entreprises privées, les personnes arabes (38,8 %) étaient nettement plus susceptibles que la population non racisée et non autochtone (26,7 %) d'avoir des niveaux élevés de confiance à l'égard des grandes corporations. Toutefois, les personnes arabes (56,2 %) étaient moins susceptibles que la population non racisée et non autochtone (71,0 %) d'avoir des niveaux élevés de confiance à l'égard des marchands et des gens d'affaires locaux.

En 2020, près de 4 personnes arabes sur 10 ont été victimes de discrimination au cours des six dernières années

En 2020, près de 4 personnes arabes sur 10 (38,9 %) ont déclaré avoir été victimes de discrimination à un moment donné au cours des six dernières années⁵⁰. Elles étaient le plus souvent victimes de discrimination en raison de leur origine ethnique ou de leur culture (29,0 %), de leur religion (22,2 %), de leur race ou de la couleur de leur peau (16,6 %) ou de leur langue (14,7 %). Une plus grande proportion de personnes arabes musulmanes (31,6 %) que d'autres personnes arabes (10,1 %) ont fait l'objet de discrimination fondée sur la religion⁵¹. Parmi les femmes arabes, 13,3 % ont été victimes de discrimination fondée sur le genre.

Plus d'une personne arabe sur cinq a été victime de discrimination au travail ou au moment de présenter une demande d'emploi ou d'avancement (22,3 %), et plus d'une personne arabe sur six a fait l'objet de discrimination dans un magasin, une banque ou un restaurant (17,5 %). Les autres circonstances dans lesquelles elles ont été victimes de discrimination étaient à l'école ou en suivant des cours (10,9 %), dans leurs rapports avec la police (3,7 %), au moment de franchir la frontière vers le Canada (2,3 %), dans leurs rapports avec les tribunaux (0,8 %) et dans d'autres situations (6,1 %)⁵².

50. Les périodes de référence précises des questions posées dans le cadre de l'Enquête sociale générale – Identité sociale de 2020, menée d'août 2020 à février 2021, étaient « au cours des 5 années avant la pandémie de COVID-19 » et « depuis le début de la pandémie de COVID-19 ». Les questions concernant les deux périodes de référence ont été combinées dans l'analyse du présent portrait (une réponse « Oui » pour l'une ou l'autre des périodes de référence a été traitée comme « Oui »; une réponse « Non » pour les deux périodes de référence a été traitée comme « Non »; et les combinaisons de « Non » pour une période de référence et de non-réponse pour une autre ont été traitées comme des cas de non-réponse et ont été exclues de l'analyse).

51. Le chiffre correspondant aux personnes arabes qui ne sont pas musulmanes doit être interprété avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

52. Ce ne sont pas tous les répondants qui interagissent avec les écoles, le service de police, les postes frontaliers ou les tribunaux, de sorte que ces chiffres ne permettent pas de connaître le pourcentage de personnes qui ont été victimes de discrimination lors de telles interactions.

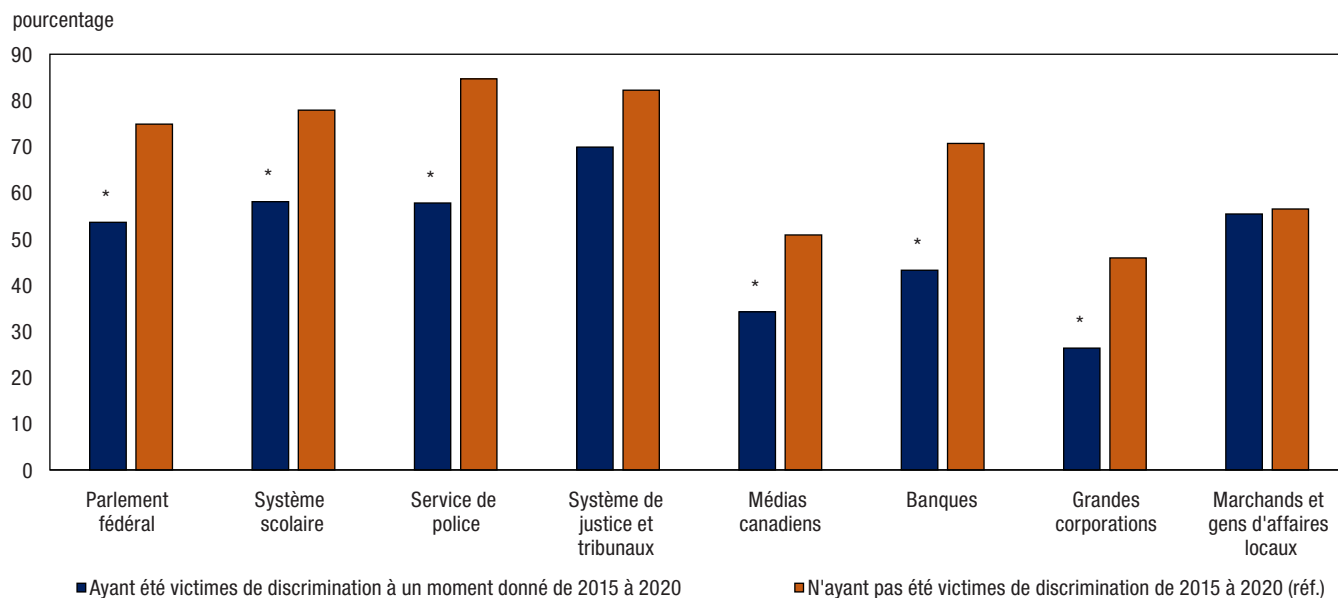
Aucune différence significative n'a été relevée entre l'Ontario et le Québec quant aux expériences de discrimination vécues par les personnes arabes, que ce soit en général ou pour des situations ou des types de discrimination particuliers.

Les personnes arabes victimes de discrimination avaient moins confiance dans les institutions

Les personnes arabes ayant été victimes de discrimination avaient des niveaux de confiance beaucoup plus faibles à l'égard de nombreuses institutions, y compris le Parlement fédéral, le système scolaire, le service de police, les médias canadiens, les banques et les grandes corporations (graphiques 26 et 27).

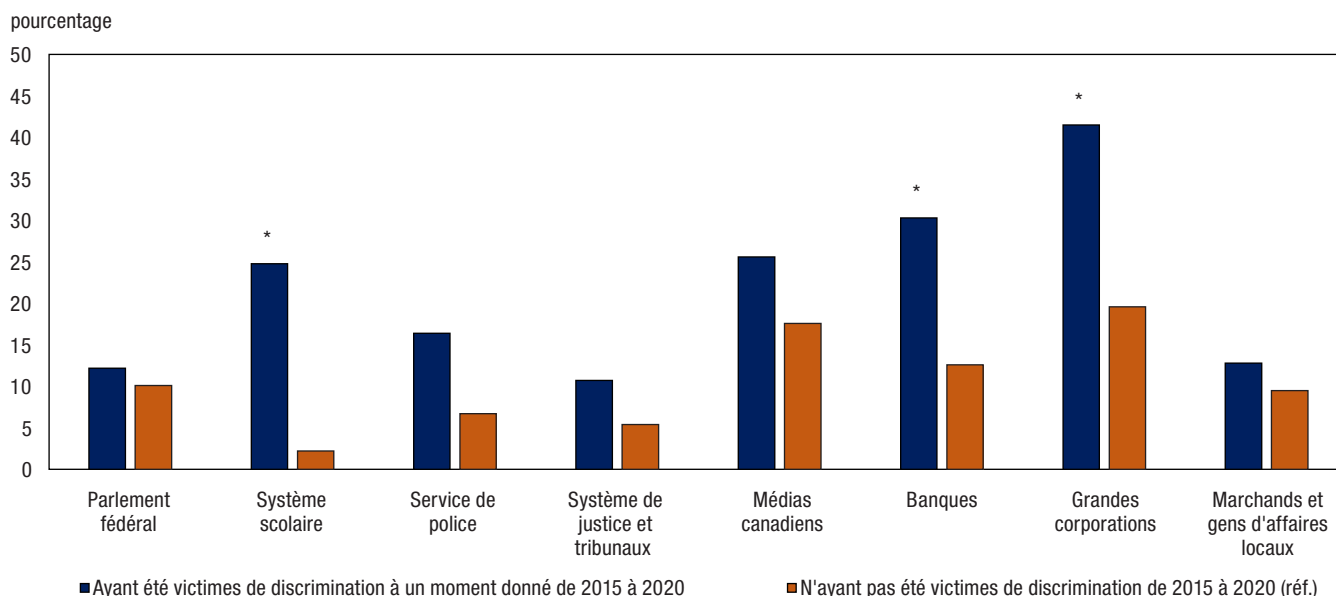
Graphique 26

Proportion des populations arabes ayant une grande confiance dans certaines institutions, selon les expériences de discrimination, Canada, 2020



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020.

Graphique 27**Proportion des populations arabes ayant une faible confiance dans certaines institutions, selon les expériences de discrimination, Canada, 2020**

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020.

Environ le quart (24,8 %) des personnes arabes ayant fait l'objet de discrimination (peu importe la situation, pas seulement à l'école) avaient une faible confiance dans le système scolaire. En revanche, très peu de personnes arabes n'ayant pas été victimes de discrimination avaient une faible confiance dans le système scolaire (2,2 %).

La confiance à l'égard des marchands et des gens d'affaires locaux ne différait pas considérablement entre les personnes arabes ayant été victimes de discrimination (dans n'importe quelle situation) et celles ne l'ayant pas été. En revanche, les personnes arabes qui ont fait l'objet de discrimination (dans n'importe quelle situation) étaient moins susceptibles d'avoir une grande confiance dans les banques et les grandes corporations, et plus susceptibles d'avoir une faible confiance à l'égard de ces institutions.

Conclusion

Les populations arabes au Canada ont été façonnées par une histoire riche et variée en matière d'immigration tout au long d'une période de près de 150 ans, qui a débuté par l'immigration libanaise au Canada à la fin des années 1800. Bien que presque toutes les personnes arabes au Canada soient nées en Asie du Sud-Ouest ou en Afrique du Nord, ou que leurs parents ou grands-parents y soient nés, elles venaient d'un large éventail de pays de ces régions, et leurs lieux de naissance sont devenus plus variés au cours des deux décennies allant de 2001 à 2021. Trois personnes arabes sur 10 sont nées au Canada; certaines étaient des enfants ou des petits-enfants d'immigrants et d'autres faisaient partie de familles vivant au Canada depuis plus d'un siècle.

Les communautés arabes avaient des origines diverses, qui variaient selon leur lieu de naissance et au sein même de celui-ci. Les personnes arabes qui sont nées au Maroc, en Algérie et en Tunisie vivaient principalement au Québec et étaient pour la plupart musulmanes. De nombreuses autres communautés arabes comprenaient d'importantes minorités chrétiennes arabes, venant non seulement du Liban, mais aussi d'Égypte, d'Iraq, de Syrie, d'Israël, de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Le lieu de naissance peut également être un facteur réducteur dans la compréhension de l'identité en raison de l'importance des populations de la diaspora en Asie du Sud-Ouest et en Afrique du Nord. Par exemple, une proportion importante des populations arabes ont déclaré des origines ethniques et culturelles correspondant à des lieux qui n'étaient pas leur lieu de naissance, y compris les répondants ayant des origines palestiniennes et syriennes. De plus, ce ne sont pas tous les habitants de l'Asie du Sud-Ouest ou de l'Afrique du Nord qui se sont identifiés comme arabes : certains étaient membres de

groupes ethniques minoritaires, tels que les Kurdes, les Égyptiens coptes, les Assyriens et les Chaldéens d'Iraq, ou les populations kabyles et berbères (amazighes) d'Afrique du Nord, alors que d'autres s'identifiaient à leur pays de naissance ou à leur région (par exemple l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient) et ne se considéraient pas comme arabes.

En ce qui concerne les résultats socioéconomiques, de nombreuses personnes arabes étaient très scolarisées et fortement représentées dans certains domaines d'études connaissant une forte demande sur le marché du travail, comme la pharmacie, la médecine, la médecine dentaire et le génie. Leur connaissance et leur usage du français et de l'anglais étaient également élevés. Bien qu'il en soit ainsi, elles ont tout de même rencontré des obstacles pour trouver un emploi en lien avec leur diplôme obtenu à l'étranger dans ces domaines; elles ont également été confrontées à des taux élevés de chômage, en particulier les femmes arabes. Cela a entraîné des difficultés liées au faible revenu, à la pauvreté et aux logements inabordables ou surpeuplés, d'autant plus que bon nombre d'entre elles faisaient partie de familles avec enfants. De plus, elles n'avaient pas toutes un niveau de scolarité élevé, et les personnes ayant un niveau de scolarité moins élevé, y compris de nombreux réfugiés syriens, faisaient face à des défis encore plus importants en matière d'emploi et de logement, et à des taux de pauvreté plus élevés. Enfin, un grand nombre de personnes arabes ont déclaré avoir été victimes de discrimination raciale ou ethnique et, en particulier chez les personnes arabes musulmanes, de discrimination religieuse. Malgré ces expériences, les personnes arabes étaient plus susceptibles que la population non racisée et non autochtone de déclarer des niveaux élevés de confiance à l'égard des institutions et un très fort sentiment d'appartenance au Canada et à leur quartier.

Des lacunes statistiques subsistent dans certains domaines. La taille de l'échantillon n'a pas permis de désagréger les données sur les expériences en matière de discrimination, la confiance à l'égard des institutions et le sentiment d'appartenance selon le statut d'immigrant. En outre, le présent portrait ouvre la voie à de nombreuses recherches futures, par exemple en examinant plus en détail comment les résultats socioéconomiques varient entre les groupes de personnes arabes originaires de divers pays, ayant des religions et des parcours migratoires différents, ainsi qu'en analysant si les caractéristiques socioéconomiques des personnes non arabes venant d'Asie du Sud-Ouest et d'Afrique du Nord sont similaires ou différentes de celles des personnes arabes de la même région.

Références

- Abu-Laban, B. (1992). The Lebanese in Montreal. Dans Albert Hourani et Nadim Shehadi (dir.), *The Lebanese in the World: A Century of Emigration*. Londres, Centre for Lebanese Studies et I.B. Tauris & Co. LTD.
- Asal, H. (2020). *Identifying as Arab in Canada: A Century of Immigration History*. Traduit par Mary Foster. Winnipeg, Fernwood Publishing.
- Chui, T., Tran, K. et Flanders, J. (2005, printemps). Les Chinois au Canada : un enrichissement de la mosaïque culturelle. *Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.
- Cleveland, W. L. et Bunton, M. (2009). *A History of the Modern Middle East*, 4^e éd., Boulder, Colorado, Westview Press.
- Hennebry, J. et Amery, Z. (2013). “Arab” Migration to Canada: Far From Monolithic. Dans J. Hennebry et B. Monami (dir.), *Targeted transnationals: The state, the media and Arab Canadians*. University of British Columbia Press.
- Houle, R. (2019, 12 février). [Résultats du Recensement de 2016 : Les réfugiés syriens réinstallés au Canada en 2015 et 2016](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00001-fra.htm). *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2019001/article/00001-fra.htm>
- Kelley, N. et Trebilcock, M. (1998). *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*. Toronto, University of Toronto Press.
- Lac La Biche Museum. (2017). [Regional Cultures: Lebanese](https://laclabichemuseum.com/regional-cultures-lebanese/). Lac La Biche Museum. <https://laclabichemuseum.com/regional-cultures-lebanese/>
- Mangat, J.S. (1995). *The refugee backlog clearance program of 1988: A critical examination of Canada's refugee determination system* [mémoire de maîtrise inédit]. Université Simon-Fraser.
- Mawani, R. (2017). [South Asian Canadian Historic Places Historical Context Thematic Framework](https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/british-columbians-our-governments/our-history/historic-places/documents/heritage/sachp_context_study-final.pdf). Gouvernement de la Colombie-Britannique. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/british-columbians-our-governments/our-history/historic-places/documents/heritage/sachp_context_study-final.pdf
- Reuters. (2021, 2 mars). [Factbox: Iraq's Christian denominations](https://www.reuters.com/article/us-pope-iraq-christians-sects-factbox-idUSKCN2AT1UZ/). <https://www.reuters.com/article/us-pope-iraq-christians-sects-factbox-idUSKCN2AT1UZ/>
- Rothermund, D. (2006). *The Routledge Companion to Decolonization*. Abingdon, Royaume-Uni, Routledge.
- Statistique Canada. (1907). [Gain du travail régulier, par catégorie d'occupation, 1901](https://www65.statcan.gc.ca/acyb02/1907/acyb02_1907015901-fra.htm) [tableau de données]. Statistique Canada : Annuaire du Canada 1907. https://www65.statcan.gc.ca/acyb02/1907/acyb02_1907015901-fra.htm
- Statistique Canada. (1951). [Neuvième recensement du Canada, 1951](https://publications.gc.ca/site/fra/9.836019/publication.html). <https://publications.gc.ca/site/fra/9.836019/publication.html>
- Statistique Canada. (1961). [1961 Recensement du Canada : population : vol. I - partie 1](https://publications.gc.ca/site/fra/9.831044/publication.html). <https://publications.gc.ca/site/fra/9.831044/publication.html>
- Statistique Canada. (1971). [Recensement du Canada 1971 : population : vol. I - partie 1](https://publications.gc.ca/site/fra/9.834259/publication.html). <https://publications.gc.ca/site/fra/9.834259/publication.html>
- Statistique Canada. (1981). [Recensement du Canada de 1981 : volume 1 - série nationale : population](https://publications.gc.ca/site/fra/9.837638/publication.html). <https://publications.gc.ca/site/fra/9.837638/publication.html>
- Statistique Canada. (2022, 8 septembre). [Le Canada en 2041 : une population plus nombreuse, plus cosmopolite et comportant plus de différences d'une région à l'autre](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220908/dq220908a-fra.htm). *Le Quotidien*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220908/dq220908a-fra.htm>
- Stick, M., Schimmele, C., Karpinski, M. et Cissokho, S. (2023, 28 juin). [Sentiment d'appartenance des immigrants au Canada par province de résidence](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023006/article/00003-fra.htm). *Rapports économiques et sociaux*, 3(6), produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023006/article/00003-fra.htm>
- Tabar, P. (2010). [Lebanon: A Country of Emigration and Immigration](https://fount.aucegypt.edu/faculty_journal_articles/5056). *The American University in Cairo (AUC), Faculty Journal Articles*. https://fount.aucegypt.edu/faculty_journal_articles/5056
- Wood, M. et Fetzer, J.S. (2022). International Migration into Québec, 1991-2016: How Much Can the Québec Government Control? *Canadian Ethnic Studies*, 54(1).